

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

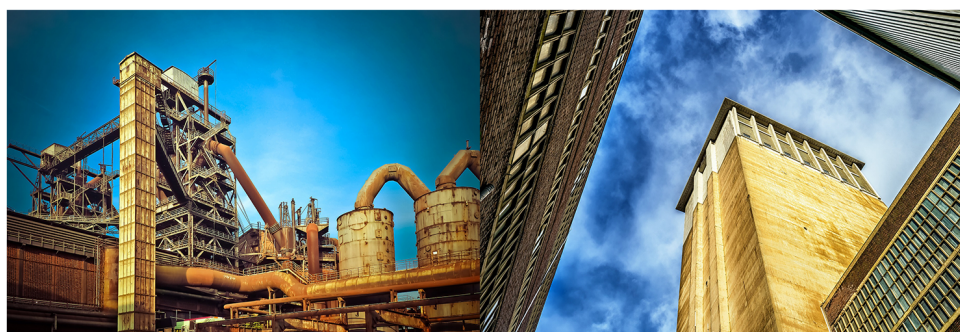


Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



EVALUATION DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES DU SECTEUR FORMEL EN COTE D'IVOIRE



RAPPORT FINAL

MAI 2020



Les personnes dont les noms et prénoms suivent ont participé à l'encadrement du personnel d'exécution de la collecte, à l'exploitation des données et à la rédaction du rapport de l'étude :

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Christian TAPE	Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur Général Adjoint en charge de la Production Statistique, Membre du Comité de Coordination
Jonas Yao N'DRI	Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur des Etudes, de la Recherche et de l'Ingénierie, Membre du Comité de Coordination
Hervé Franck AKAFFOU	<i>Ingénieur Statisticien, Sous-Directeur du Répertoire et des Enquêtes à la Direction des Statistiques d'Entreprise et de la Conjoncture Economique,</i> Chef de projet
Flora Stéphanie KACOU	<i>Ingénieur Statisticien Economiste, Chargée d'études à la Direction des Statistiques d'Entreprise et de la Conjoncture Economique à l'INS,</i> Membre de l'Equipe Technique
Vancilas DONGUI	<i>Ingénieur Statisticien, Chargée d'études à la Direction des Statistiques d'Entreprise et de la Conjoncture Economique à l'INS,</i> Membre de l'Equipe Technique
M'Boya KOTO	<i>Economiste, Chargée d'études à la Direction de la Comptabilité nationale à l'INS,</i> Membre de l'Equipe Technique
Charles Krocro	Informaticien Développeur, Chargée d'étude à la Direction de l'Informatique et de la Cartographie Membre de l'Equipe Technique

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

El Allassane BAGUIA	Economiste, PNUD
Becaye Diarra	Economiste Principal, PNUD

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
RESUME EXECUTIF	7
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION	9
1.1. Introduction	9
1.2. Objectifs de l'étude	9
1.3. Aspects méthodologiques	10
CHAPITRE 2 : PROFIL DU SECTEUR FORMEL DES ENTREPRISES MODERNES EN COTE D'IVOIRE	14
2.1. Répartition des entreprises par type et secteurs d'activité	14
2.2. Agrégats économiques	16
2.3. Emplois	17
CHAPITRE 3 : IMPACT DIRECT DU COVID-19 SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET AGREGATS MACROECONOMIQUES	18
3.1. Impacts direct sur les activités des faitières et organisations professionnelles	18
3.2. Impact direct au plan organisationnel des entreprises	19
3.3. Impact sur les indicateurs et les agrégats économiques	25
3.4. Impact au plan financier	29
CHAPITRE 4 : MESURES DU GOUVERNEMENT DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19 ET CANAUX DE TRANSMISSION	33
4.1. Canaux de transmission au niveau des faitières et organisations professionnelles	33
4.2. Canaux de transmission et impacts positifs au niveau des entreprises	33
4.3. Canaux de transmission et impacts négatifs au niveau des entreprises	34
CHAPITRE 5 : REPRISSE DES ACTIVITES ET APPUIS SOUHAITES PAR LES ENTREPRISES	37
5.1. Perspectives de la reprise des activités	37
5.2. Estimation des besoins en trésorerie	37
5.3. Principales attentes vis-à-vis du gouvernement	40
CHAPITRE 6 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	42
ANNEXES	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon des Entreprises des strates selon la branche d'activité et la taille	11
Tableau 3.1 : Niveau des impacts sur les agrégats macroéconomiques	25
Tableau 3.2 : Estimation des pertes d'emplois par secteur d'activité 26	27
Tableau 3.3 : Répartition des pertes d'emplois	27
Tableau 3.4 : Répartition des pertes d'emplois selon le type d'entreprise	28
Tableau 3.5 : Estimation de la perte d'activité annuelle liée au COVID-19 par rapport à une année normale	29
Tableau 4.1 : Impact de la 13ème mesure (Voir annexe) sur les indicateurs de performances des entreprises	34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1: Profil des entreprises enquêtées	12
Graphique 1.2 : Répartition par secteur d'activité	13
Graphique 2.1 : Répartition des entreprises par type d'entreprise	14
Graphique 2.2 : Répartition des entreprises modernes par secteur	14
Graphique 2.3 : Profil des entreprises par secteur	15
Graphique 2.4 : Contribution au chiffre d'affaires global par secteur	15
Graphique 2.5 : Evolution de la valeur ajoutée en volume des secteurs d'activité et des taxes nettes de subvention	16
Graphique 2.6 : Répartitions des emplois par secteurs d'activité	17
Graphique 3.1 : Mise en place de dispositifs de protection contre le COVID-19 dans les entreprises	19
Graphique 3.2 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « mise en place de système de travail flexible »	19
Graphique 3.3 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « mise en place de système de travail flexible » et le type d'entreprises	20
Graphique 3.4 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « mise en place de système de travail flexible » et le secteur d'activité	21
Graphique 3.5 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Réduction ou modification des horaires de travail » et le secteur d'activité	21
Graphique 3.6 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Fermeture de points de ventes/établissements » et le secteur d'activité	22
Graphique 3.7 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Arrêt temporaire de l'activité » et le secteur d'activité	22
Graphique 3.8 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Réduction de l'activité » et le secteur d'activité	23
Graphique 3.9 : Répartition des entreprises selon les impacts liés à l'organisation et le secteur d'activité	24
Graphique 3.10 : Répartition des entreprises selon les impacts liés à l'organisation et le type d'entreprise	24
Graphique 3.12 : Répartition des besoins en trésorerie selon le type d'entreprise	29
Graphique 3.13 : Répartition des besoins en trésorerie selon le secteur d'activité	30
Graphique 3.14 : Répartition de l'impact commercial selon le type d'entreprise	31
Graphique 3.15 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux selon le secteur	31
Graphique 3.16 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux selon le type d'entreprise	32
Graphique 3.17 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux selon le secteur	32
Graphique 4.1 : Répartition des canaux de transmission selon le secteur	35
Graphique 4.2 : Impact négatif de l'isolement du grand Abidjan selon le type d'entreprise	35
Graphique 4.3 : Impact négatif de l'isolement du grand Abidjan selon les secteurs	36
Graphique 5.1 : Répartition des entreprises selon l'estimation de la reprise des activités	37
Graphique 5.2 : Répartition des entreprises selon l'estimation de la reprise d'activité et le secteur d'activité	38
Graphique 5.3 : Répartition des entreprises selon l'estimation du besoin de trésorerie	39
Graphique 5.4 : Répartition du besoin de trésorerie selon le type d'entreprise	39
Graphique 5.5 : Répartition des entreprises selon le top 11 des attentes à l'endroit du gouvernement	41

SIGLE ET ABREVIATIONS

CIAP	Classification Ivoirienne des Activités et des Produits
INS	Institut National de la Statistique
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
MPD	Ministère du Plan et du Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
BDF	Banque des Données Financières
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
CCI-CI	Chambre de Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
FIPME	Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises
APBEFCI	Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers
UGECI	Union des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire
FENITOURCI	Fédération Nationale de l'Industrie Touristique de Côte d'Ivoire
FNIH-CI	Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière de Côte d'Ivoire
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences

L'identification de cas de la pandémie du COVID-19 dans un pays suscite, de la part des autorités gouvernantes, des décisions de riposte afin d'endiguer sa propagation sur le territoire.

En Côte d'Ivoire, le 1^{er} cas de la maladie à coronavirus COVID-19 a été déclaré le 11 Mars 2020. Le 22 Mars, le nombre de cas a été porté à 25 malades. Face à cette évolution rapide et à la menace d'une contamination à grande échelle susceptible de paralyser l'économie ivoirienne, le Gouvernement a dû réagir rapidement. C'est ainsi que le 23 Mars, la Côte d'Ivoire a déclaré l'état d'urgence et instauré une série de mesures de lutte contre la propagation de la maladie.

Ces mesures touchent le fonctionnement du secteur privé dans sa globalité et le secteur formel en particulier. Il convient de noter que les entreprises du secteur formel représentent l'appareil productif en termes de création de richesse et emploient près de 900 000 (CNPS 2020) salariés.

Le Ministère du Plan et du Développement (MPD) avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a initié la réalisation d'une étude pour évaluer l'impact du COVID-19 sur le secteur productif et disposer de statistiques exhaustives et fiables pouvant aider à la prise de décision et des mesures d'accompagnement des entreprises formelles.

Les travaux d'analyse et l'enquête auprès des entreprises ont été réalisés par l'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui technique des experts du PNUD.

Un échantillon de 310 entreprises stratifié selon le secteur d'activité et la taille des entreprises (Grande entreprises et Petites et Moyennes Entreprises) a été retenu pour les opérations de collecte à partir de la base de sondage de la Banque des données financières (BDF 2017), composée de 30 000 entreprises du secteur formel.

Une collecte d'informations qualitatives et de statistiques a été également réalisée auprès d'un échantillon de 13 faitières et organisations socio-professionnelles selon leur représentativité dans leur secteur d'activité respectif.

A l'issue de la collecte des données, un taux de réponse de 98% a été obtenu pour l'enquêtes auprès des entreprises, réalisée par voix téléphonique et mailing. Par ailleurs, des entretiens avec 7 faitières ont été réalisés sur les 13 prévus.

Les principaux résultats de l'évaluation de l'impact du COVID-19 se résument comme suit :

- Près de 16 entreprises sur 100 ont fermé leur point de ventes ou établissements.
- 42,6% des entreprises du secteur formel ont déclaré avoir temporairement suspendu leur activité ;
- Près de 2 entreprises modernes sur 3 ont vu leur activité réduite (63,3%).
- Les variables économiques telles que le chiffre d'affaires, la production, l'investissement et l'emploi ont enregistré une baisse dans l'ensemble pour tout le secteur formel ;
- La destruction temporaire de 22 962 emplois au cours du mois d'avril et une projection de 131 678 pertes d'emplois est faite pour la fin décembre 2020 ;
- La baisse de l'activité économique annuelle de 26,2% par rapport à une année normale ;
- Les Petites et moyennes entreprises (PME) sont beaucoup plus affectées par les effets pervers

de la pandémie que les grandes entreprises ;

- La mesure qui impacte très négativement la performance des entreprises est l'isolement du grand Abidjan. Sept entreprises sur 10 ont confirmé les effets néfastes de cette mesure sur leur volume d'activité et leur profit ;
- 34,9% des chefs d'entreprise estiment ne pas avoir de visibilité quant à une éventuelle reprise des activités ;
- Pour plus de la moitié des entreprises (62,15%), le besoin de trésorerie pourrait se rapprocher d'une valeur approximative de 10 000 milliards de FCFA.
- Les mesures d'accompagnement des entreprises présentées dans le plan de riposte du Gouvernement agissent positivement dans l'ensemble sur le chiffre d'affaires et les charges selon les dires des chefs d'entreprises ;
- La moitié des dirigeants d'entreprises attendent du gouvernement l'annulation du paiement des taxes et impôts pendant la période de crise.
- L'ensemble des faitières et associations professionnelles sont impactées par cette crise. Il est important de noter que le recul du niveau de l'activité est confirmé par tous, impliquant une éventuelle difficulté à faire face aux charges pour certaines faitières.

Face à l'ampleur de l'impact négatif du COVID-19 sur l'activité des entreprises du secteur formel, les chefs d'entreprises ont formulé des recommandations à l'endroit du Gouvernement ivoirien et des partenaires au développement. Les principales attentes sont entre autres :

- Rendre opérationnelles les mesures de soutien aux entreprises dans un délai court ;
- Annuler la fiscalité et la parafiscalité des entreprises sur toute la période de la crise du COVID-19 ;
- Approvisionner sans délai la Régie d'avance du remboursement des crédits de TVA ;
- Mettre en place une politique d'économie d'impôt pour le soutien des banques ;
- Mettre en place un dispositif de distribution gratuite des masques et gels aux entreprises sur toute la période de la crise du COVID-19 ;
- Faire un confinement total de la ville d'Abidjan pour une réponse rapide à la crise sanitaire ;
- Réduire les tarifs d'importation des biens et services pendant la période post crise COVID-19.

1.1. Introduction

La Côte d'Ivoire réalise en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) une étude portant évaluation de l'impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles.

L'étude revêt un intérêt pour le pays car, la prise des mesures de lutte contre la propagation de la maladie a des répercussions sur la cessation partielle ou totale d'importantes activités du secteur formel et informel. Cela provoque de nombreuses pertes de marchés et d'emplois, avec un accroissement de la paupérisation de nombreux ménages.

En effet, en plus de la prise de plusieurs mesures de restriction, depuis le 23 mars 2020, le Chef de l'Etat a institué des mesures plus renforcées portant sur l'instauration d'un couvre-feu de 21h-5h du matin, la fermeture des frontières, l'interdiction de déplacement entre Abidjan et les villes de l'intérieur, la fermeture de tous les établissements scolaires et de restauration, etc., qui sans nul doute auront des effets sur les activités économiques du pays.

Les entreprises formelles qui constituent l'appareil de production principal d'une nation et contribuent à la création de richesses à travers les activités de transformation, de commerce et des services sont exposées à ladite crise sanitaire et aux mesures gouvernementales de lutte.

La présente étude initiée par le Ministère du Plan et du Développement (MPD) avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'avère importante pour disposer de statistiques exhaustives et fiables pouvant permettre une évaluation de l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les activités des entreprises formelles en vue d'envisager des mesures d'accompagnement adéquates de résilience et de relance post crise.

Elle est conduite par l'Institut National de la Statistique (INS) sur une période de 30 jours entre les mois de mars et avril 2020.

1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est d'évaluer l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les activités des entreprises formelles en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Mettre en relief les bouleversements dans la gestion et le fonctionnement des entreprises (relation avec les investisseurs, les fournisseurs, les clients, les banques...)
- Cerner l'impact du COVID-19 sur les relations entre l'Etat et les entreprises ;
- Analyser les canaux de transmission de l'impact du COVID-19 sur les activités ;
- Répertorier les propositions et les suggestions des chefs d'entreprise pour la relance des activités.
- Faire ressortir les secteurs d'activités et les branches les plus touchés ;
- Identifier les effets sur les principaux agrégats économiques et financiers ;

1.3. Aspects méthodologiques

1.3.1. Echantillonnage et organisation de la collecte

La collecte des données a consisté d'une part à la réalisation d'une enquête qualitative auprès d'une dizaine de faitières et organisations socio-professionnelles, et d'autre part, à la conduite d'une enquête directe auprès d'un échantillon de 310 entreprises par appel téléphonique.

Une plateforme de saisie directe d'information a été développée par le logiciel CSPRO pour la centralisation des données. En ce qui concerne le traitement et l'analyse des données, les logiciels SPSS, STATA et Excel ont été utilisés.

a. *Entretien individualisé avec les faitières et organisations professionnelles*

Des entretiens individualisés avec les principales faitières et organisations professionnelles des différents secteurs d'activités ont été réalisés. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations qualitatives et quantitatives sur la conjoncture liée au COVID-19 dans leur secteur respectif et également, les données chiffrées en termes d'impact sur leur production et leur compte d'exploitation.

Les faitières ciblées étaient les suivantes :

1. Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) ;
2. Chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) ;
3. Chambre de commerce et des métiers de Côte d'Ivoire ;
4. Chambre de commerce française
5. Chambre de commerce libanaise
6. Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME) ;
7. Mouvement des petites et moyennes entreprises (MPME) ;
8. Association des professionnels des banques et établissements financiers (APBEFCI) ;
9. Groupement ivoirien des professionnels du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) ;
10. Union des grandes entreprises de Côte d'Ivoire (UGEI) ;
11. Fédération Nationale de l'industrie Touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI)
12. Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière de Côte d'Ivoire (FNIH-CI)
13. Association Ivoirienne de la Restauration et de l'Hôtellerie (AIRH)

b. *Enquête statistique auprès des entreprises du secteur privé*

Une collecte des données auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises a été réalisée par appel téléphonique. Un questionnaire a été élaboré à cet effet et administré par voie téléphonique ou mailing au regard des mesures de sécurité et de distanciation sociale imposées par le Gouvernement.

Le questionnaire traite les points suivants :

- Profil/Identification des entreprises
- Agrégats économiques ;
- Pertes d'emploi ;
- Impact sur l'activité des entreprises et solutions envisagées.

c. Echantillonnage

L'étude consistera en une enquête auprès d'un échantillon de **310 entreprises**. L'exigence de taille d'échantillon (n) sous échantillonnage aléatoire simple est basée sur la formule :

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

n = taille de l'échantillon ;

z = 1,96 est le niveau de confiance (valeur de probabilité associée à un intervalle de confiance de 95%) ;

p = 0,25 est le niveau initial des indicateurs (on fait l'hypothèse que aucune donnée antérieure sur la population cible n'est disponible) ;

k = 1,5 permet de faire l'ajustement par rapport au plan d'échantillonnage (effet de grappe) ;

d = 0,05 marge d'erreur ;

La taille de l'échantillon optimal est de **310 entreprises** et tient compte du taux de non réponse qui est de 5%.

Les entreprises ont été stratifiées selon la taille de l'entreprise (Grandes entreprises et PME) et le secteur d'activité (Primaire, secondaire et tertiaire), soit un total de 6 strates.

Le nombre d'entreprises retenu dans chacune des strates a tenu compte d'une part, du poids de la strate du secteur d'activité en termes de chiffre d'affaires et d'autre part, une répartition à probabilités égales entre les grandes entreprises et les PME.

La base de sondage est constituée de l'ensemble des entreprises enregistrées dans la Banque de données et financières (INS-BDF 2018), au nombre de 30 000 enregistrées au système normal, allégé et le Système minimal de trésorerie (SMT). Le tirage des entreprises est fait de façon indépendante dans chaque strate, proportionnellement au chiffre d'affaires.

Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon des Entreprises des strates selon la branche d'activité et la taille

Secteur	Contribution au Chiffre d'affaires	Nombre entreprises échantillon	Grande Entreprise	PME
Primaire	0,03	9	5	4
Secondaire	0,16	50	25	25
Tertiaire	0,81	251	126	125
TOTAL	1	310	156	154

Source : Nos calculs, BDF 2017

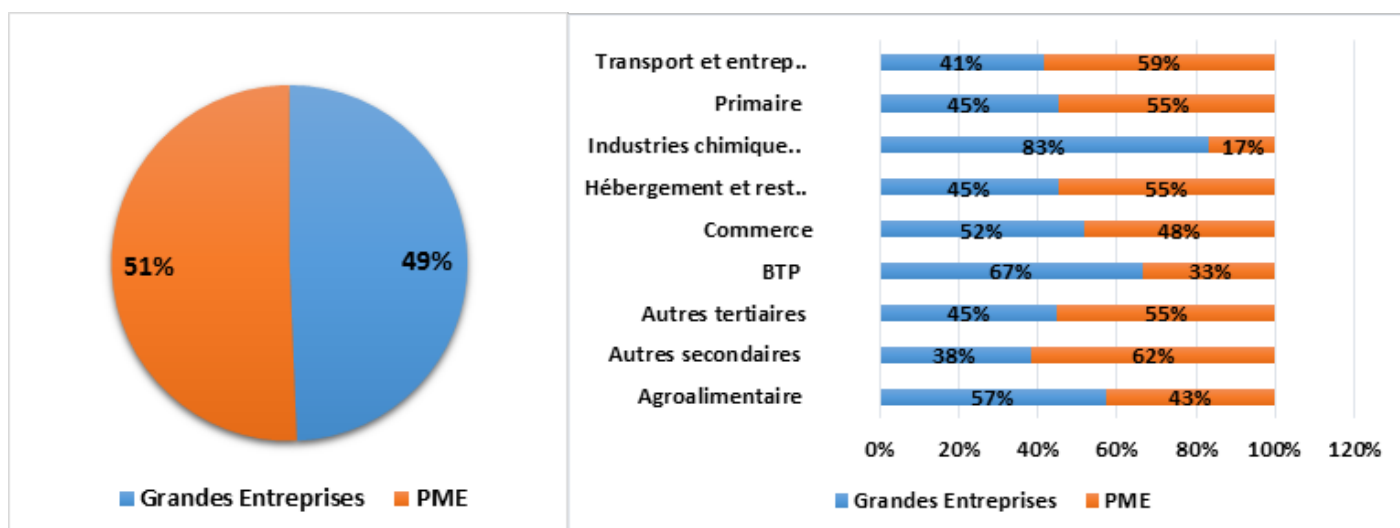
1.3.2. Taux de réponse et caractéristiques des entreprises enquêtées

Au niveau des faitières et organisations socio-professionnelles, les interviews de 7 faitières sur les 13 ciblées ont été effectués, soit un **taux de réponse de 53,8%**.

Au niveau des entreprises, à l'issue de la collecte des données, 304 entreprises sur un total de 310 entreprises ont pu se soumettre au questionnaire soit un **taux de réponse de 98%**.

Le graphique 1.1 ci-dessous présente la typologie des répondants. Nous notons une répartition quasi équiprobable car **51%** de ces entreprises sont des PME contre **49%** des Grandes entreprises. Cette répartition du type d'entreprise reste relativement valable au niveau des secteurs d'activités observés à l'exception du secteur de l'industrie chimique et pharmaceutiques qui est dominé par les grandes entreprises (**83%**).

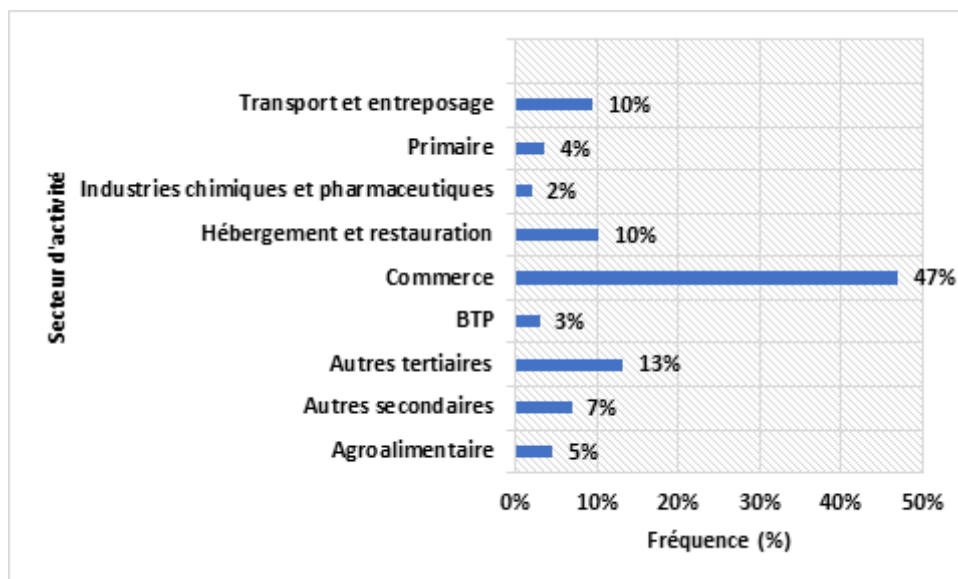
Graphique 1.1 : Profil des entreprises enquêtées



Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Il convient également de noter que le secteur du commerce constitue plus de **47%** de l'échantillon des répondants suivi des secteurs : autres tertiaires (**13%**), hébergement et restauration (**10%**), transport et entreposages (**10%**) et le secteur des autres secondaires (**7%**). Cette dominance écrasante des entreprises du secteur du commerce se justifie par le nombre élevé d'entreprise commerciale dans le secteur des entreprises modernes de Côte d'Ivoire.

Graphique 1.2 : Répartition par secteur d'activité



Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

1.3.3. Difficultés et limites de l'étude

Les enquêtes par sondage sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage. Les erreurs d'échantillonnage apparaissent du fait que l'enquête ne couvre pas toutes les entreprises du secteur formel, mais seulement une partie déterminée.

Bien que l'encadrement de la collecte ait été assurée par les membres de l'équipe technique, il n'est pas exclu que par moment les opérateurs de collecte aient pu commettre quelques erreurs d'enregistrement dues à la qualité sonore des appels.

Il faudrait également souligner les cas d'impossibilité de joindre les entreprises d'une part, pour des erreurs sur les numéros de téléphone dans la base de sondage, et d'autre part, à cause des dispositions de télétravail et de fermeture des locaux de certaines entreprises. Ces cas ont été constaté sur près de 20% des entreprises échantillonnées, entraînant des remplacements en respectant la structure de base de l'échantillon cible.

A cela s'ajoutent les cas de refus catégorique entraînant un remplacement systématique de l'entreprise concernée au regard des délais de collecte.

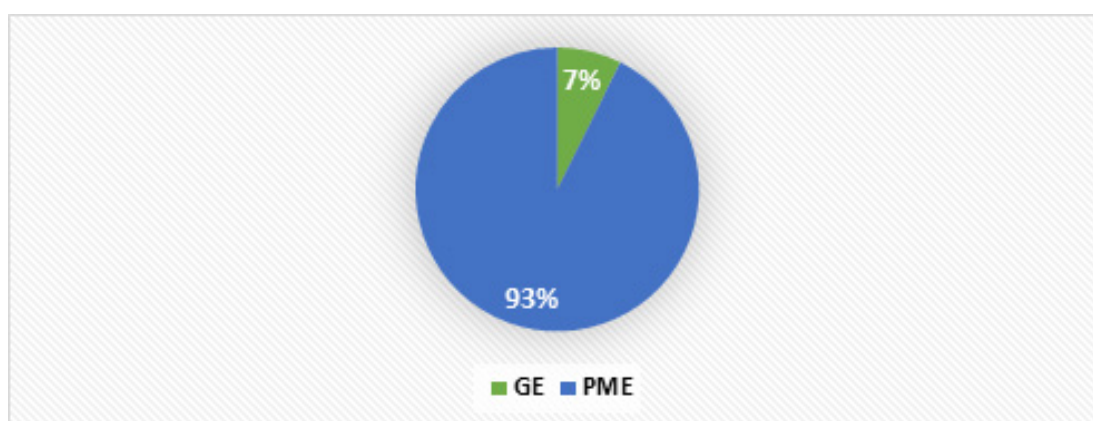
CHAPITRE 2 : PROFIL DU SECTEUR FORMEL DES ENTREPRISES MODERNES EN COTE D'IVOIRE

2.1. Répartition des entreprises par type et secteurs d'activité

En Côte d'Ivoire, les entreprises du secteur moderne sont majoritairement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) soit **93% de l'effectif total**. Elles sont **des entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel hors taxe inférieur à 1 milliard de FCFA et employant moins de 200 personnes**.

Les grandes entreprises (GE), **réalisant un chiffre d'affaires annuel hors taxe supérieur à 1 milliard de FCFA** représentent 7% de l'effectif global des entreprises du secteur moderne comme l'indique le graphique 1.

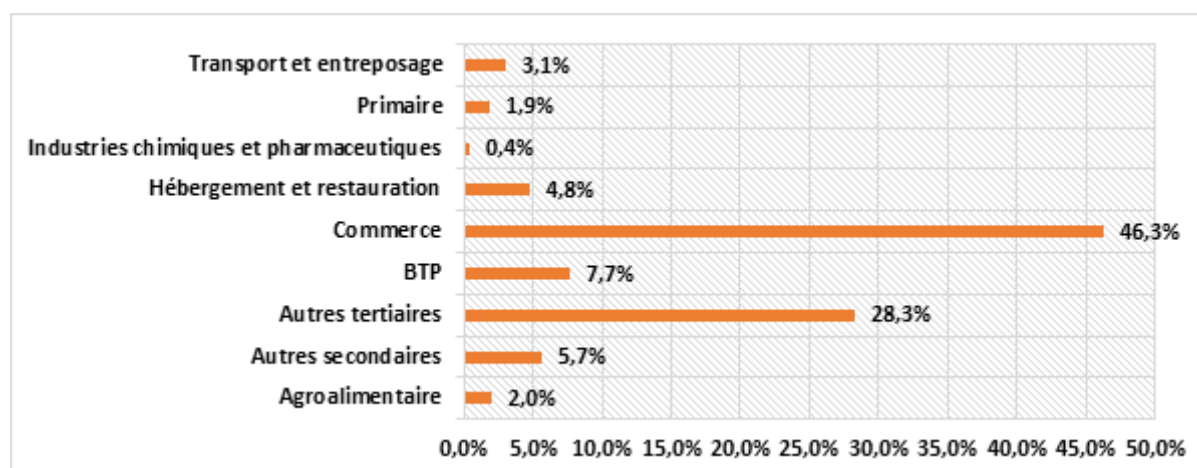
Graphique 2.1 : Répartition des entreprises par type d'entreprise



Source : INS, Banque de données financières (BDF 2017)

La répartition des entreprises par secteur d'activité (voir Graphique 2.2) montre une forte représentativité des entreprises de la branche du commerce (**46,3%**), suivie des autres entreprises du secteur tertiaire (**28,3%**) et de la branche des BTP avec une proportion de (**7,7%**). Les entreprises de la branche de l'industrie chimique et pharmaceutique représentent **0,4%** de l'effectif des entreprises modernes. Les entreprises du secteur primaire ne représentent que **1,9%** du total des entreprises des entreprises du secteur moderne.

Graphique 2.2 : Répartition des entreprises modernes par secteur

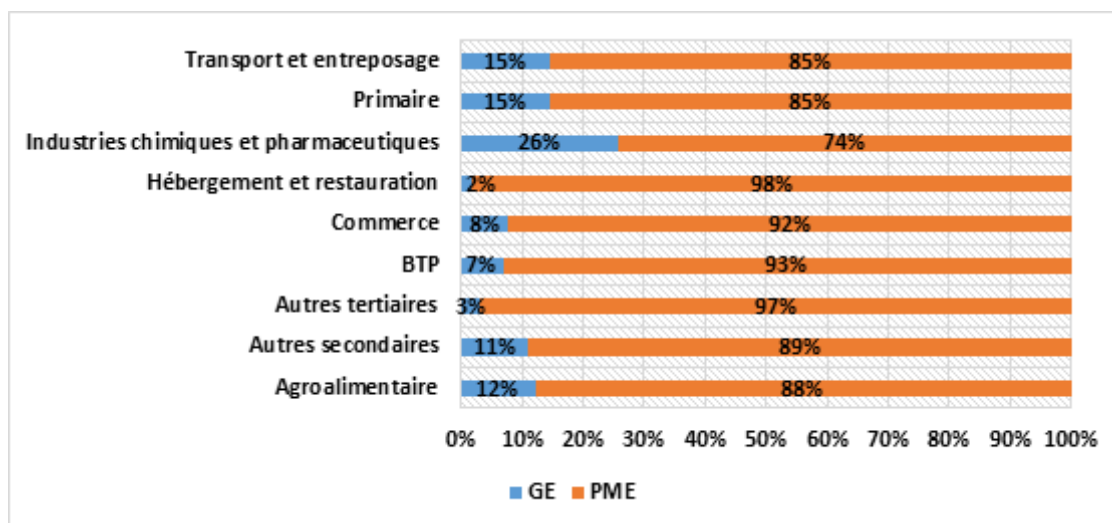


Source : INS, Banque de données financières (BDF 2017)

Le profil des entreprises à l'intérieur des secteurs d'activités met en relief que **74%** des entreprises de chaque secteur sont des PME et les secteurs les plus dominés par les PME sont les secteurs de l'hébergement et de la restauration (**98%**), des autres tertiaires (**97%**), des BTP (**93%**) et du commerce (**92%**).

Le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique est le moins dominé par les PME avec une proportion de **26%** de Grandes entreprises.

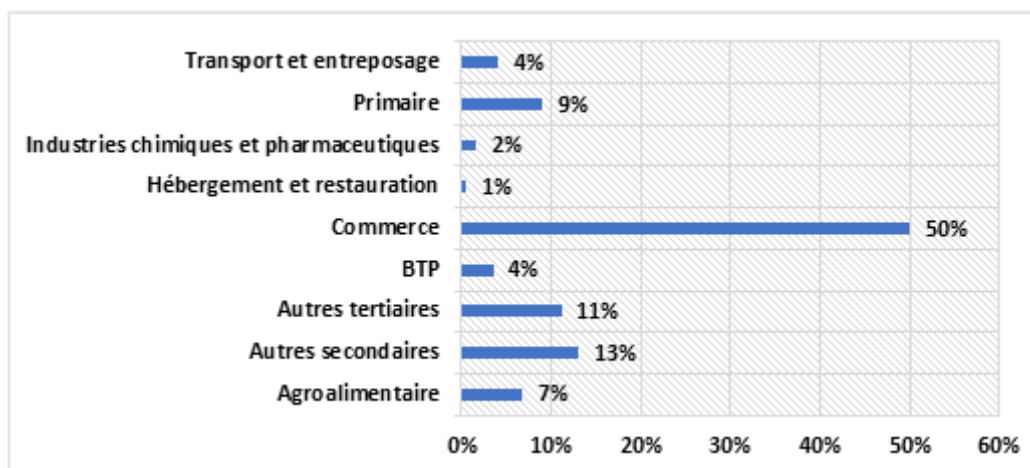
Graphique 2.3 : Profil des entreprises par secteur



Source : INS, Banque de données financières (BDF 2017)

La branche du commerce est celle qui contribue le plus à la formation du chiffre d'affaires des entreprises modernes de Côte d'Ivoire soit **50%**, ce qui représente 13 460 milliards de Franc CFA. Elle est suivie de très loin des secteurs des autres tertiaires (**13%**) et des autres secondaires (**11%**). Les secteurs qui contribuent le moins sont les secteurs de l'hébergement et restauration (**1%**) soit moins de 160 milliards de Francs CFA, et de l'industries chimiques et pharmaceutiques (**2%**) soit moins de 440 milliards de Francs CFA.

Graphique 2.4 : Contribution au chiffre d'affaires global par secteur



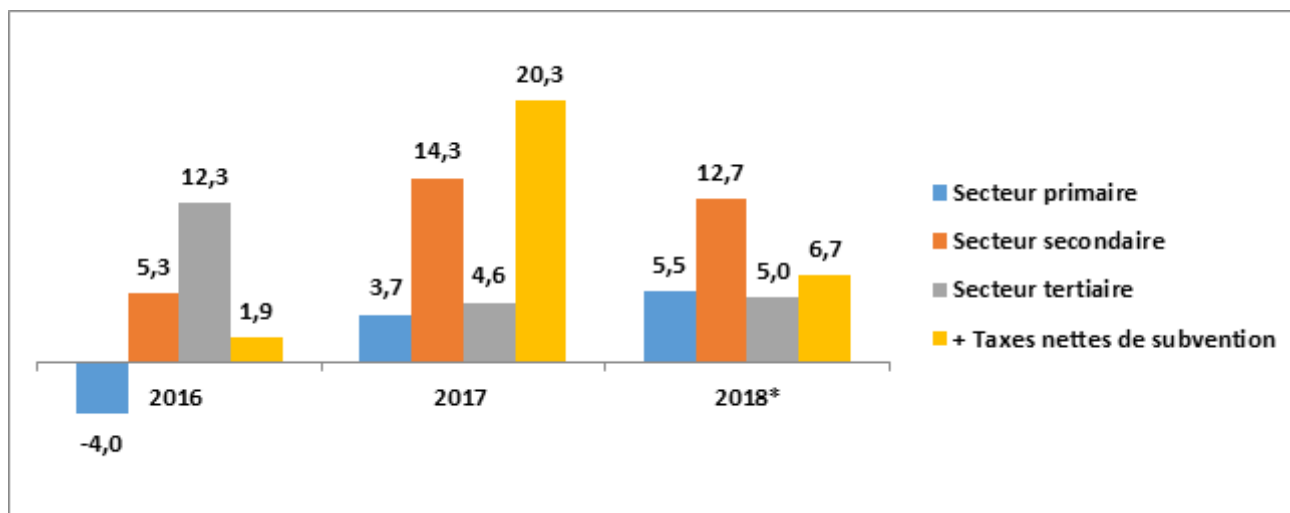
Source : INS, Banque de données financières (BDF 2017)

2.2. Agrégats économiques

En Côte d'Ivoire, le taux de croissance du PIB réel est de **6,8%** en 2018, après **7,4%** en 2017. Cette performance, en 2018, est imputable au maintien du dynamisme du secteur primaire (**5,5%**), du secteur secondaire (**12,7%**) et du secteur tertiaire (**5,0%**). En termes de contribution à la croissance du PIB, l'apport du primaire est de **1,0 point**, le secondaire contribue à hauteur de **2,6 points** et le tertiaire pourvoit **2,7 points**. Le secteur tertiaire demeure ainsi le moteur de la croissance économique compte tenu de son poids prépondérant et de son dynamisme.

La croissance des taxes nettes sur les produits ressort à **6,8%** en 2018, avec une contribution à la croissance du PIB de **0,5 point**.

Graphique 2.5 : Evolution de la valeur ajoutée en volume des secteurs d'activité et des taxes nettes de subvention



Source : INS, Comptabilité nationale

Cette performance du secteur primaire s'est est imputable à la croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière (**+7,0%**) et de la pêche (**+12,7%**).

L'amélioration enregistrée au niveau du secteur secondaire est principalement due aux activités des BTP (**+16,5%**), aux industries chimiques et pharmaceutiques (**+12,6%**), aux autres activités du secteur secondaire (**13,2%**) et la bonne performance de l'agro-alimentaire (**+9,0%**).

En ce qui concerne le secteur tertiaire, sa valeur ajoutée est ressortie en hausse de **5,0%** en 2018 en liaison avec la bonne tenue des branches « transport » (**+8,0%**), « commerce » (**+6,9%**), et « autre tertiaire » (**+4,7%**).

Compte tenu de son poids dans le PIB (**53,6%**), la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB se situe à **2,7 points** en 2018 contre **2,5** en 2017.

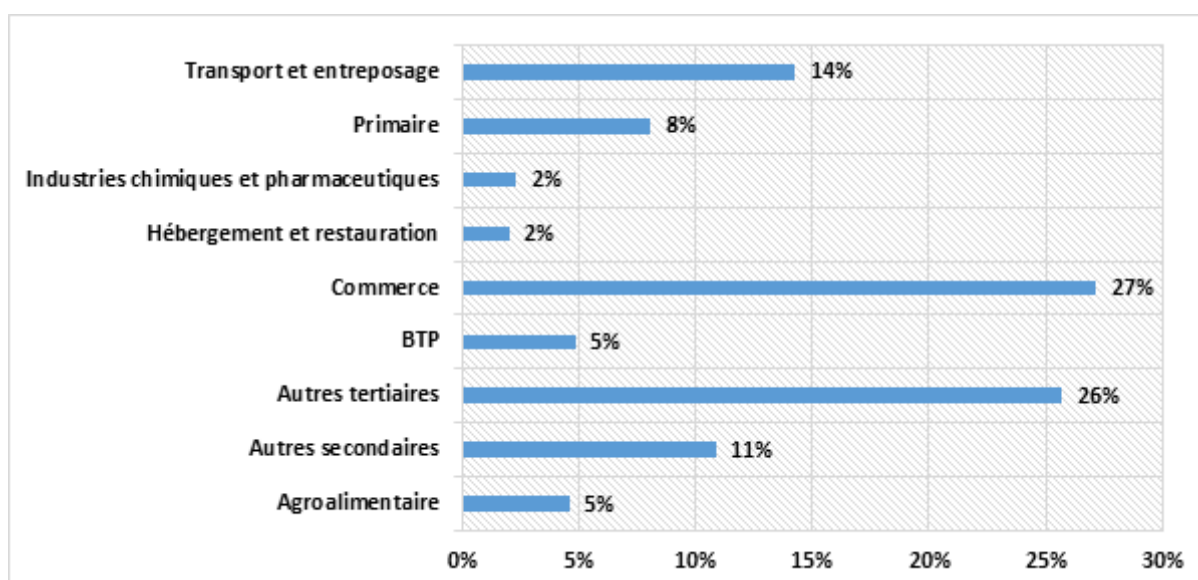
2.3. Emplois

Selon les données des statistiques des emplois des entreprises enregistrées dans la banque de données financières de l'INS pour l'exercice comptable 2017 (BDF 2017), un total de 569 942 personnes sont employées par les 30 000 entreprises enregistrées.

L'analyse des données de la BDF 2017 indique que la branche du commerce emploie 27% des salariés soit près de 155 000 salariés, suivis des autres tertiaires (26%) soit plus de 146 000 salariés. La branche du transport et entreposages totalise plus de 81 000 salariés soit 14% des emplois du secteur formel.

Les branches qui emploient le moins de salariés sont l'hébergement et restauration (2%), et de l'industrie chimique et pharmaceutique (2%).

Graphique 2.6 : Répartitions des emplois par secteurs d'activité



Source : INS, Banque de données financières (BDF 2017)

A ce jour, selon les chiffres de la CNPS en 2020, le secteur moderne des entreprises formelles totalise près de 900 000 emplois.

Ce chapitre présente l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 et des mesures de lutte édictées par le Gouvernement ivoirien sur le fonctionnement des entreprises et sur leurs agrégats économiques en termes de perte ou gain d'activités. Il aborde également les conséquences directes sur les emplois du secteur des entreprises formelles en Côte d'Ivoire.

3.1. Impacts direct sur les activités des faitières et organisations professionnelles

Les faitières ont été bouleversées dans leur mode de fonctionnement et leur organisation du travail. On note une modification des horaires de travail, un arrêt des activités de fonctionnement pour la FENITOURCI en particulier, et une forte sollicitation par leurs membres pour trouver des solutions liées à l'impact de la crise.

En outre, toutes les faitières et organisations professionnelles interrogées ont dû s'approvisionner en produits de lutte contre le COVID-19 pour le respect scrupuleux des mesures de barrières édictées par le gouvernement. Certaines faitières telles que la CCI-CI et l'UGECl ont éprouvé des difficultés à rallier leurs sites à l'intérieur du pays.

On note que la FNIHCl éprouve rencontre des difficultés à collaborer avec son Ministère de tutelle la tutelle (le ministère). A l'inverse, la CCI-CI, la FENITOURCI ont été fortement sollicitées par l'État pour la définition de plan de riposte. De l'autre côté, l'APBEFCI a entrepris une action citoyenne (Remise d'un montant symbolique) pour soutenir l'État dans son plan de lutte contre le COVID-19. Concernant l'UGECl, on recense un problème de réactivité/célérité de certaines Autorités dans le traitement des préoccupations urgentes liées à la pandémie.

Par ailleurs, **l'ensemble des faitières et associations professionnelles sont impactées par cette crise.** En effet, elles ont toutes déclaré que leurs membres sont affectés par les effets du COVID-19. Selon la nature de la faitière ou organisation professionnelle, les chocs ressentis par ces derniers diffèrent.

Toutefois, il est important de noter que le recul du niveau de l'activité est confirmé par tous impliquant une éventuelle difficulté à faire face aux charges pour certaines faitières. Pour les entreprises de FENITOURCI, l'emploi est clairement menacé avec des réductions drastiques du personnel. Les membres de FENITOURCI relèvent également une détérioration de leurs matériels de production.

La CGECl a indiqué un ralentissement de l'activité économique, une baisse de la trésorerie et du chiffre d'affaires des entreprises, la fermeture de certaines entreprises et la réduction des emplois (licenciement, chômage technique).

Concernant les entreprises de l'UGECl, une réévaluation des investissements prévus pour les 6 prochains mois sera nécessaire.

Pour les entreprises membres de la CCI-CI, l'approvisionnement en matières premières reste un défi majeur.

Quant à l'APBEFCI, on note une prorogation des prêts sans pénalité.

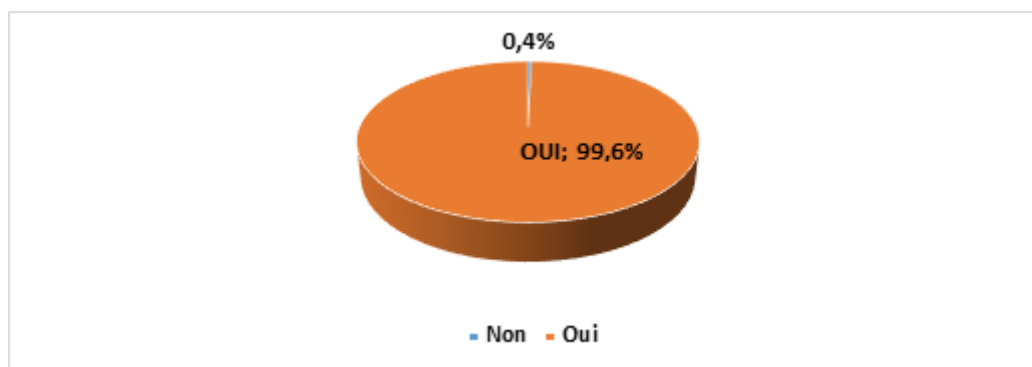
Concernant l'estimation de l'impact du COVID-19, on note que la CCI-CI, l'UGECl et l'APBEFCI n'ont aucune visibilité. Pour les associations qui ont pu chiffrer, les estimations sont catastrophiques : FNIHCl prévoit une baisse de 95% de la production et des ventes. FENITOURS anticipe une baisse de la production de 90%, baisse de 90% du chiffre d'affaires et destruction de l'emploi de 86%.

3.2. Impact direct au plan organisationnel des entreprises

3.2.1. Au niveau humain

La quasi-totalité des entreprises (99,6%) affirme avoir installé des dispositifs de protection contre le COVID-19 pour leur personnel et les visiteurs conformément aux recommandations du Gouvernement. Toutefois, des cas de malades de COVID-19 ont été identifiés chez des collaborateurs ou leurs parents dans neuf (9) entreprises entraînant la mise en quarantaine des cas concernés.

Graphique 3.1 : Mise en place de dispositifs de protection contre le COVID-19 dans les entreprises



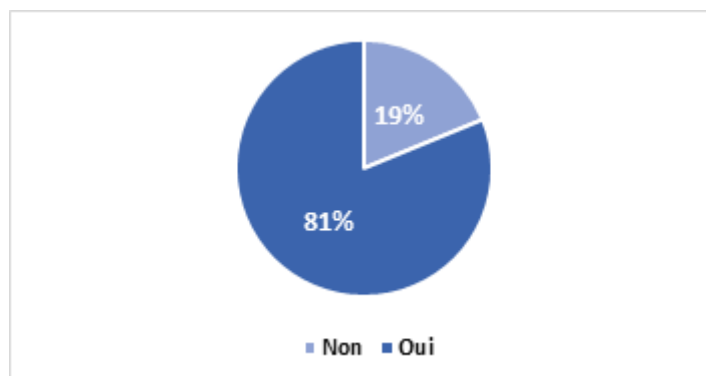
Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

3.2.2. Au niveau opérationnel

La majorité des entreprises ont dû adapter leur mode de fonctionnement au contexte de crise sanitaire actuelle (COVID-19).

Plus de 8 entreprises sur 10 (81,2%) ont mis en place des systèmes de travail flexible (video conférence, réunion téléphonique, télétravail...) et ce, quel que soit le type d'entreprise.

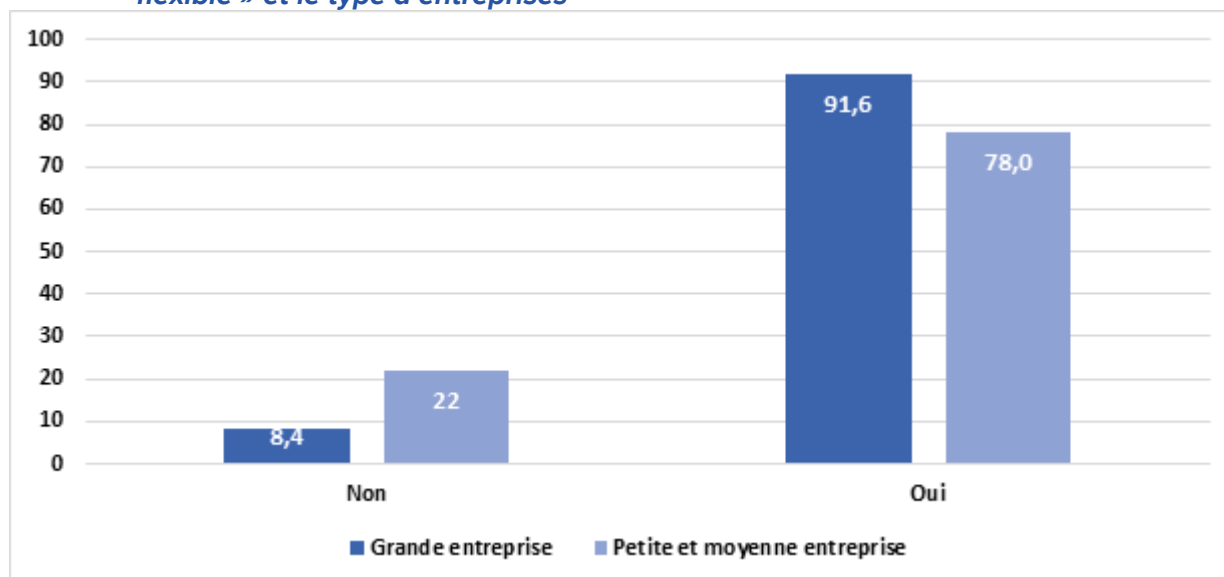
Graphique 3.2 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « mise en place de système de travail flexible »



Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

En regardant le type d'entreprise, on note que plus de 3/4 des Grandes entreprises et des PME ont adopté un système de travail flexible. La limitation des déplacements et la psychose créée par la pandémie n'épargnent aucune entreprise quelle que soit sa taille.

Graphique 3.3 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « mise en place de système de travail flexible » et le type d'entreprises

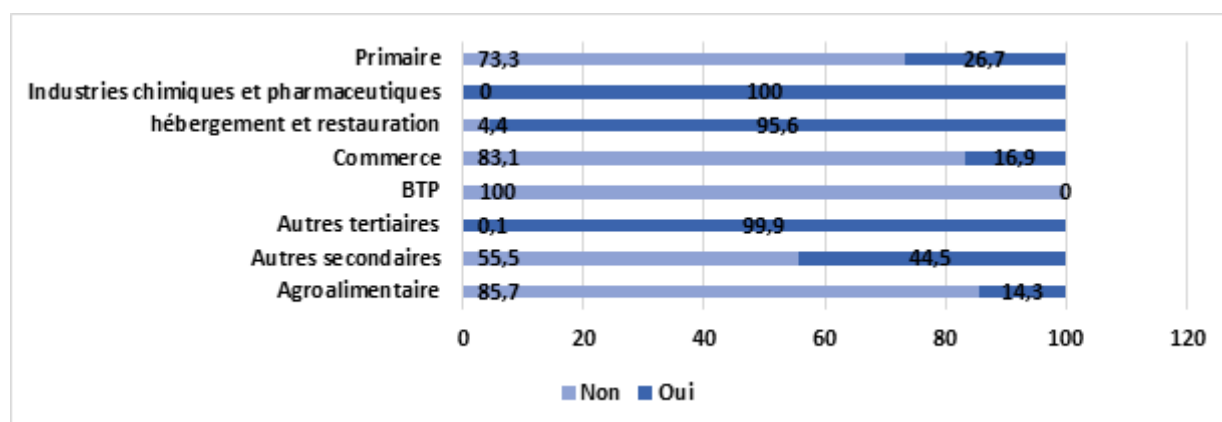


Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Une analyse par secteurs et branches d'activité révèle le même constat sus-indiqué. En effet, les secteurs concernés par ce mode de fonctionnement sont : autres tertiaires (99,9%) ; de l'hébergement et de la restauration (la plupart des entreprises soit, 95,65%) ; le secteur de l'Industries chimiques et pharmaceutiques (toutes les entreprises, 100%) en sont astreints.

Pour le reste des secteurs, on note que moins de la moitié des entreprises ont opté pour des systèmes de travail flexible. Ce sont des secteurs où l'éventualité de télétravail ou encore de vidéo conférence n'est pas toujours possible ou évident.

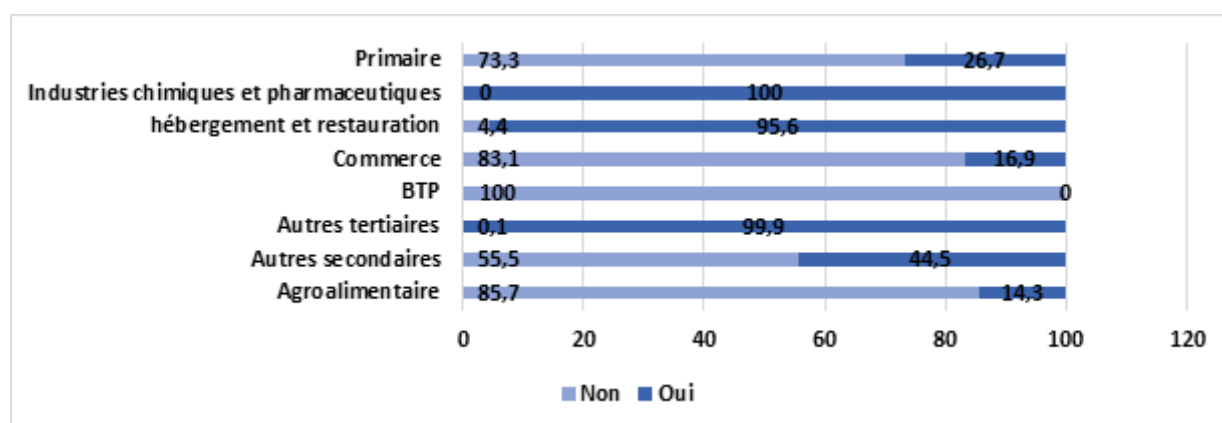
Graphique 3.4 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « mise en place de système de travail flexible » et le secteur d'activité



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Face aux contraintes imposées par la pandémie, les entreprises ont réorganisé leur mode de fonctionnement et de gestion. Les impacts immédiats recensés sont : la Fermeture de points de ventes/établissements ; l'Arrêt temporaire de l'activité ; la Réduction de l'activité et la Réduction ou modification des horaires de travail.

Graphique 3.5 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Réduction ou modification des horaires de travail » et le secteur d'activité



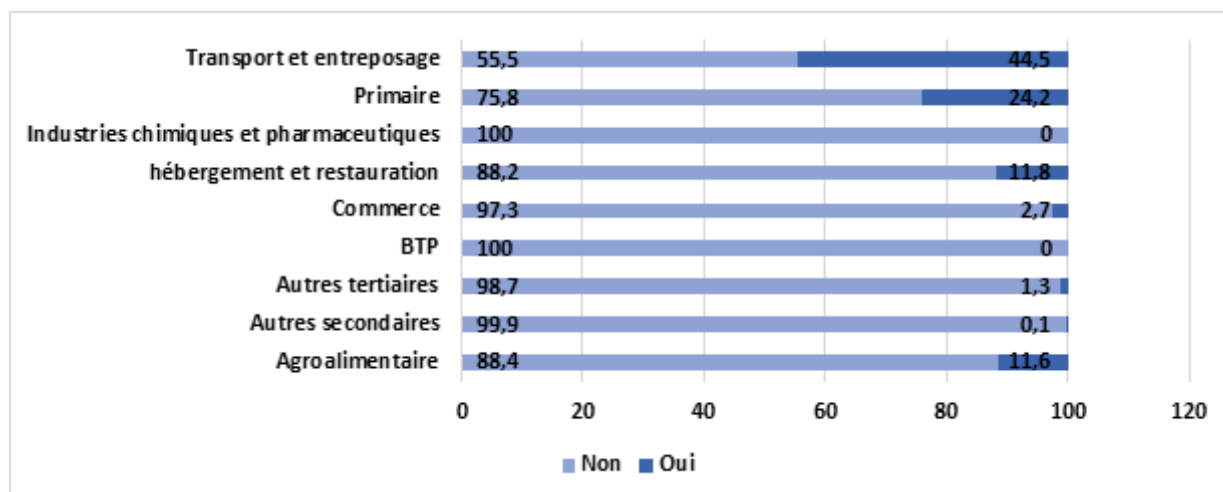
Source : Enquête impact COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

- Fermeture de points de ventes/établissements

Près de 16 entreprises sur 100 ont fermé leur point de ventes ou établissement. Ce résultat affecte un nombre restreint de secteurs. Seulement les entreprises du transport et de l'entreposage affichent la proportion la plus élevée, 44,5%. Ensuite, viennent celles du secteur primaire ; et de l'hébergement et la restauration où respectivement 24,2% et 11,8% affirment avoir fermé des points de ventes.

Les entreprises ayant fermé leurs points de vente sont en majorité des Petites et moyennes entreprises (PME) car seulement 1,1% de grandes entreprises (1,1%) a réalisé les fermetures de points de vente contre 26,5% pour les PME comme l'indique le graphique 3.6 ci-après :

Graphique 3.6 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Fermeture de points de ventes/établissements » et le secteur d'activité



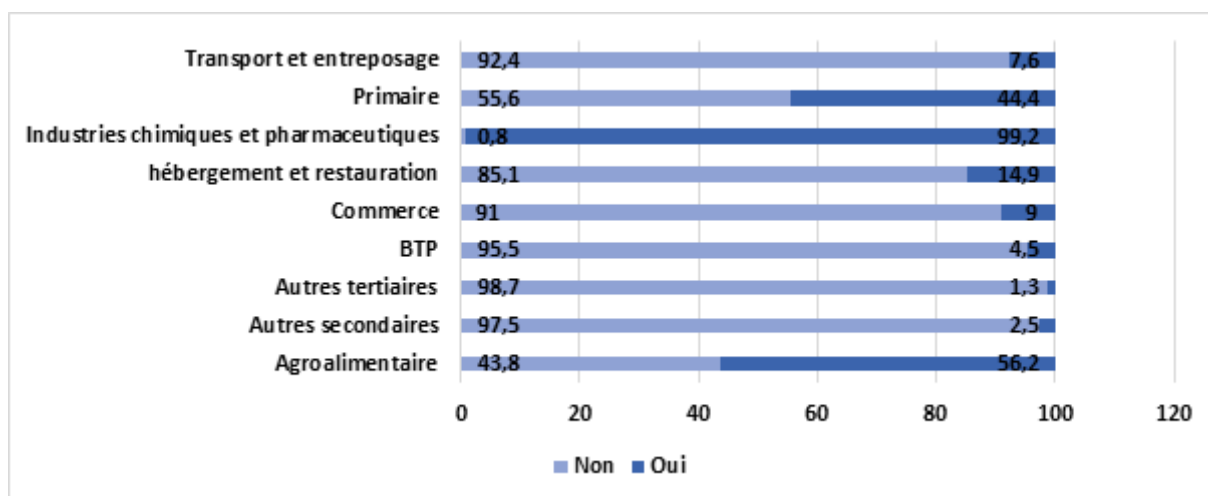
Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

- Arrêt temporaire de l'activité

Les entreprises du secteur formel ont déclaré à 42,6% avoir temporairement suspendu leur activité. L'Industrie chimique et pharmaceutique (99,2%) est la plus touchée ; suivie par l'agroalimentaire (plus de la moitié : 56,2%) ; et le secteur primaire (non loin de la moitié : 44,4%).

On note également que plus de 4 PME sur 10 sont frappées par un arrêt temporaire de leurs activités contre seulement 2,3% pour les grandes entreprises.

Graphique 3.7 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Arrêt temporaire de l'activité » et le secteur d'activité



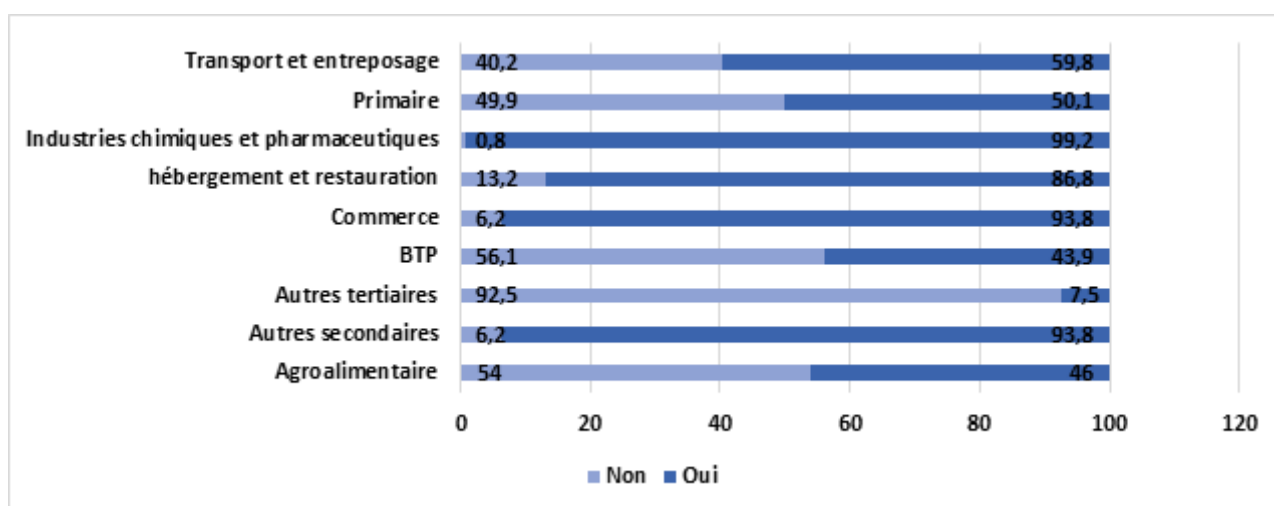
Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

- Réduction de l'activité

Plus de la moitié des entreprises modernes ont vu leur activité réduite (63,3%). Et la majorité des secteurs sont concernés. Notons que sur les 9 secteurs identifiés, 6 déclarent des baisses d'activités. En effet, pour chacun de ces secteurs, plus de la moitié des entreprises ont effectué une réduction de leur activité. Les secteurs qui sont les plus vulnérables à cet impact sont : l'industrie chimique et pharmaceutique, (99,2%), en ex-aequo le commerce et le secteur autres secondaires (93,8%) suivis par le l'hébergement et la restauration (86,8%).

Tout comme les autres impacts, en ce qui concerne la réduction de l'activité, les PME (72,5%) sont plus touchées que les grandes entreprises (49,4%).

Graphique 3.8 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Réduction de l'activité » et le secteur d'activité

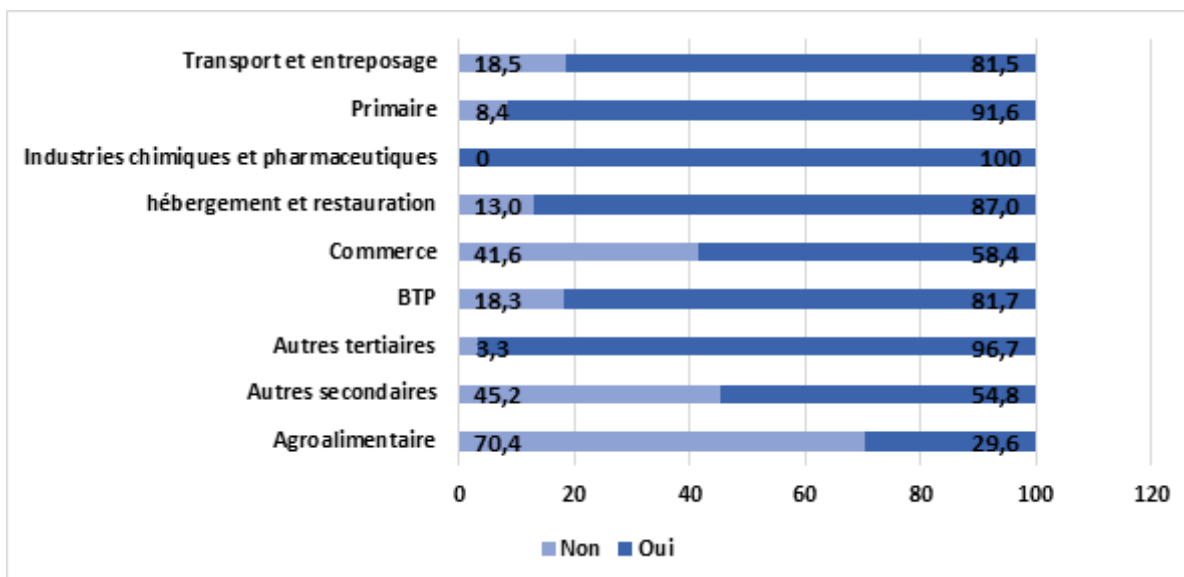


Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

- Réduction ou modification des horaires de travail

L'analyse du graphique 3.9 montre que presque toutes les entreprises du secteur formel ont dû modifier leurs horaires de travail (95,9%). Hormis l'agroalimentaire, où seulement 29,6% des entreprises ont déclaré avoir modifié les horaires de travail, les autres secteurs affichent plus de 50% de réponses favorables. Les secteurs les plus sensibles à cet impact sont : l'industrie chimique et pharmaceutique (100%) ; puis le secteur autres tertiaires (96,7%) ; ensuite le secteur primaire (91,6%) ; et l'hébergement et la restauration (87%).

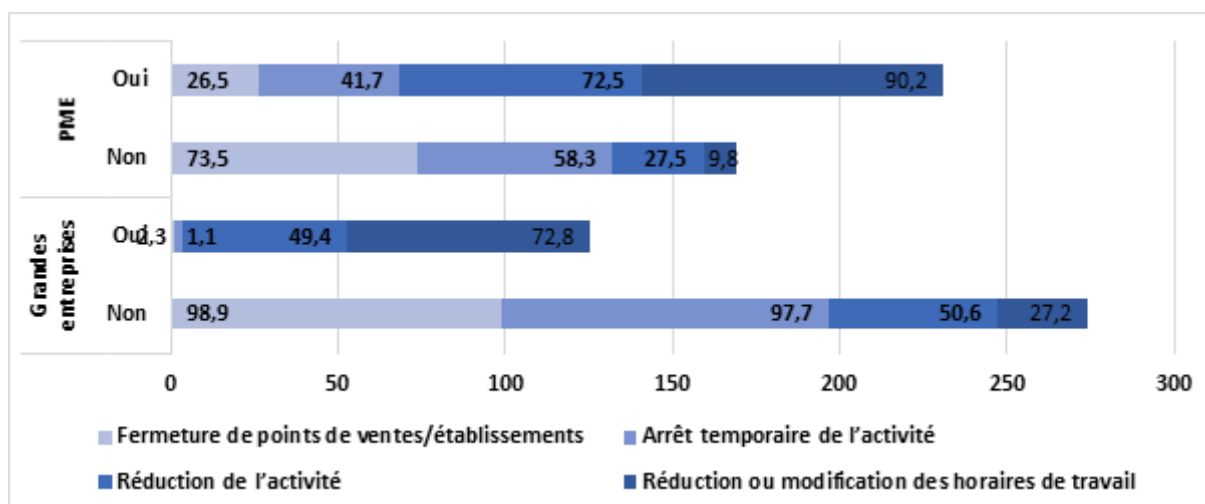
Graphique 3.9 : Répartition des entreprises selon les impacts liés à l'organisation et le secteur d'activité



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Le même constat est encore fait au niveau de cet impact. Les PME (90,2%) sont encore celles qui ont procédé majoritairement à la réduction ou modification des horaires de travail. Les grandes entreprises sont également concernées mais dans une proportion moindre de 70,8%.

Graphique 3.10 : Répartition des entreprises selon les impacts liés à l'organisation et le type d'entreprise



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

3.3. Impact sur les indicateurs et les agrégats économiques

En ce qui concerne les agrégats économiques, l'analyse a été effectuée en calculant des scores d'opinion¹. Ainsi, il se dégage globalement des baisses pour la plupart des agrégats économiques.

L'analyse effectuée dans cette partie vient apporter plus de précision sur le degré de l'impact négatif du COVID-19 sur l'activité économique des entreprises. Cette analyse d'impact est basée sur la nature ou le type d'entreprises.

Ainsi, au niveau des PME comme des grandes entreprises, le COVID-19 influe négativement sur le niveau d'activités, de la production, des emplois et de l'investissement.

Même si la décision pour l'ensemble de l'exercice comptable est trop précoce dans ce contexte de crise sanitaire COVID-19, les variables économiques telles que le chiffre d'affaires, la production, l'investissement et l'emploi sont revues à la baisse dans l'ensemble pour tout le secteur formel.

Comparativement aux autres variables, les anticipations sur l'évolution de l'emploi restent optimistes. Les entreprises du commerce, du secteur des autres secondaires, du secteur des BTP, de l'industrie chimique et pharmaceutique et de l'agroalimentaire considèrent que l'emploi sera moins affecté par l'impact négatif de cette crise sanitaire. Pour les secteurs restants, ce sera la production.

Toutefois, il est important de noter que l'effet négatif du COVID-19 sur chaque variable économique diffère selon le secteur d'activités.

Tableau 3.1 : Niveau des impacts sur les agrégats macroéconomiques

Secteur activité	Chiffre d'affaires (%)	Production (%)	Emploi (%)	Investissement (%)
Agroalimentaire	-44,74	-53,75	-29,73	-41,87
Autres secondaires	-58,15	-37,11	5,67	-73,64
Autres tertiaires	-27,32	-4,03	-25,24	-94,72
BTP	-25,19	-23,47	-7,82	-21,41
Commerce	-48,89	-45,73	-15,89	-48,10
Hébergement et restauration	-43,74	-35,66	-37,23	-82,58
Industries chimiques et pharmaceutiques	-44,25	-48,82	-25,37	-57,49
Primaire	-60,63	-16,07	-26,90	-28,39
Transport et entreposage	-73,69	-47,74	-53,54	-60,40

Source : Nos calculs, Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

¹ Le calcul des scores est basé sur une hypothèse pessimiste en prenant le niveau extrême de baisse dans chacun des intervalles prédéfinis. Ensuite, ce niveau est pondéré par les occurrences exprimées par les chefs d'entreprise au niveau des secteurs d'activité.

3.3.1. Impact sur le chiffre d'affaires, l'investissement et l'emploi

a. Chiffre d'affaires

En ce qui concerne le niveau d'activité, les entreprises du secteur du transport et de l'entreposage devraient connaître la plus forte baisse. Avec une chute drastique du chiffre d'affaires de 73,7%, elles se présentent comme les entreprises qui seront les plus sinistrées par le COVID-19.

Le secteur primaire vient en second rang des baisses anticipées avec une valeur chiffrée à -60,6%. En troisième lieu, se positionnent les entreprises du secteur autres secondaires avec un recul du niveau d'activité de 58,1%.

Les entreprises du BTP prévoient une baisse de 25,2% : un scénario plutôt optimiste quant à l'évolution du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice comptable. Il s'agit de la plus faible baisse attendue en comparaison à tous les autres secteurs d'activités.

b. Investissement

L'activité économique dans tous les secteurs s'organise en mode survie. Toutes les entreprises mettent en place des plans de gestion qui permettraient de réduire les charges afin d'éviter de mettre la clé sous le paillason.

Ainsi, il paraît naturel que des entreprises anticipent une baisse de leurs investissements. Et il est important de souligner que c'est le secteur « autres tertiaires » qui envisagent la plus grande baisse (-94,7%). Ensuite, arrivent les entreprises de l'hébergement et de la restauration (-82,6%). En troisième position des baisses, viennent les autres entreprises du secteur secondaire avec un recul de l'investissement de 73,6%.

Le secteur des BTP compte également réduire ses investissements mais dans une proportion moindre (-21,4%) par rapport à tous les autres secteurs d'activités.

c. Emploi

Durant le mois d'avril 2020, l'emploi est la moins impactée par l'effet négatif du COVID-19. Un constat moins surprenant : les entreprises du secteur du transport et de l'entreposage envisagent encore à ce niveau une contraction du nombre de leurs employés de 53,5%. La plus importante baisse projetée en référence aux autres secteurs. Les sociétés du secteur de l'hébergement et de la restauration entendent réduire le nombre d'emplois de 37,2%. Les entreprises de l'agroalimentaire se positionnent en troisième position avec une réalisation de 41,9%.

Dans cette situation de déclin du nombre d'emplois, la prévision la plus optimiste est celle des entreprises des BTP qui envisagent diminuer les emplois de seulement 7,8%.

Toutefois, une projection de la perte d'emplois à fin décembre 2020 à partir des prévisions des chefs d'entreprises en cas de maintien de la situation de crise et des mesures gouvernementales, affiche une perte nette de 131 678 emplois au niveau des entreprises formelles comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 3.2 : Estimation des pertes d'emplois par secteur d'activité

secteur activité	% perte d'emplois projetée ²	Emploi entreprises BDF 2017 ³	Perte/Gain estimée emplois à fin 2020	Contribution A la perte d'emplois
Agroalimentaire	-29,73%	26 381	-7 842	5,96%
Autres secondaires	5,67%	62 079	3 521	-2,67%
Autres tertiaires	-25,24%	146 421	-36 962	28,07%
BTP	-7,82%	27 881	-2 182	1,66%
Commerce	-15,89%	154 853	-24 604	18,68%
Hébergement et restauration	-37,23%	11 474	-4 271	3,24%
Industries chimiques et pharmaceutiques	-25,37%	13 369	-3 392	2,58%
Primaire	-26,90%	46 195	-12 428	9,44%
Transport et entreposage	-53,54%	81 289	-43 518	33,05%
Total général		569 942	-131 678	100%

Sources : Nos calculs, enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

En sus des projections pessimistes sur les emplois, à ce jour, la pandémie du covid-19 et les mesures de lutte annoncées par le Gouvernement ivoirien a eu un impact sur les activités des entreprises entraînant aussi bien, des arrêts temporaires d'activités avec pour conséquence la destruction temporaire de 12 694 emplois.

Aussi, certaines entreprises ont pris des mesures dans le sens de la mise en chômage technique pour un effectif total de 5 414 personnes et l'arrêt de contrat des employés (stage, CDD, CDI) pour 4 854 employés.

Au total, nous enregistrons une perte effective d'emplois de 22 962 soit 4,03% des emplois modernes relativement aux emplois modernes des entreprises enregistrées dans la banque de données financières de l'INS.

Tableau 3.3 : Répartition des pertes d'emplois

Situation dans l'emploi	Effectif	Pourcentage
Chômage technique pour certains collaborateurs	5 414	23,58%
Arrêt de contrat de certains employés (stage, CDD, CDI)	4 854	21,14%
Arrêt temporaire de l'activité	12 694	55,28%
Total perte emploi	22 962	100%
Emplois total entreprises moderne (*BDF 2017)	569 942	
% pertes emplois	4,03%	

Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

² Mouvement des effectifs employés projetés par les chefs d'entreprise à fin 2020

³ Emplois des entreprises dans la base de données de l'INS pour l'exercice comptable 2017

La destruction d'emplois dû aux effets de la pandémie du covid-19 et des mesures de lutte annoncées par le Gouvernement ivoirien est beaucoup plus accentuée au niveau des PME qui enregistrent une perte nette de 22 224 emplois soit 3,9% contre 738 pour les grandes entreprises soit 0,13%. Ce constat est tributaire des nombreux arrêts temporaires de l'activité des PME.

Tableau 3.4 : Répartition des pertes d'emplois selon le type d'entreprise

Impact sur l'emploi	Effectif	Pourcentage
Grandes entreprise		
Chômage technique pour certains collaborateurs	531	71,95%
Arrêt de contrat de certains employés (stage, CDD, CDI)	0	0,00%
Arrêt temporaire de l'activité (emplois)	207	28,05%
Total perte emploi	738	100%
Emplois total secteur moderne (BDF 2017)	569 942	
% pertes emplois	0,13%	
Petites et moyennes entreprises (PME)		
Chômage technique pour certains collaborateurs	4 883	21,97%
Arrêt de contrat de certains employés (stage, CDD, CDI)	4 854	21,84%
Arrêt temporaire de l'activité (emplois)	12 487	56,19%
Total perte emploi	22 224	100%
Emplois total secteur moderne (BDF 2017)	569 942	
% pertes emplois	3,90%	

Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

3.3.2. Impact sur la production / PIB

Il s'agissait pour les entreprises d'évaluer l'impact annuel de la crise du COVID-19 sur leur production à partir de la réponse à la question suivante : « A ce jour, face à cette crise sanitaire du COVID-19, quel mouvement de votre production annuelle projetez-vous pour cet exercice comptable ? ».

L'analyse des réponses indique une baisse de l'activité économique annuelle de 26,2% par rapport à une année normale. Ainsi, la baisse dans le secteur primaire (agriculture, élevage, sylviculture et pêche) se situe à 16,1% par rapport à une situation normale.

Pour le secteur secondaire, les branches de l'agroalimentaire et des industries chimiques et pharmaceutiques sont les plus touchées avec respectivement 53,7% et 48,8% de baisse.

S'agissant des services, les branches d'activités du transport (-47,7%), du commerce (-45,7%) et de l'hébergement et restauration (-35,7%) enregistrent de forte baisse.

Par ailleurs, la production des entreprises du secteur formel serait réduite par rapport à l'année précédente suite aux résultats de l'enquête.

Au niveau de branche d'activité, cette baisse est plus importante dans l'agroalimentaire qui enregistre une baisse de 53,7% de sa production. A sa suite, les branches d'activité des industries chimiques et du transport enregistrent respectivement une baisse de 48,8% et de 47,7%.

Tableau 3.5 : Estimation de la perte d'activité annuelle liée au COVID-19 par rapport à une année normale

ANNEES	Poids dans le PIB (%)	Perte d'activité par rapport à la normale (%)	Contribution à la baisse d'activité (en point du PIB)
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	16,8	-16,1	-2,7
Agroalimentaire	5,9	-53,7	-30,2
Industries chimiques et pharmaceutiques	0,7	-48,8	-0,3
BTP	4,6	-23,5	-1,1
Autres secondaires	13,6	-37,1	-5,0
Commerce	2	-45,7	-0,9
Transport	18,8	-47,7	-9,0
Hébergement et restauration	7,7	-35,7	-2,7
Autres tertiaires	29,9	-4,0	-1,2
Total	100	-26,2	-26,2

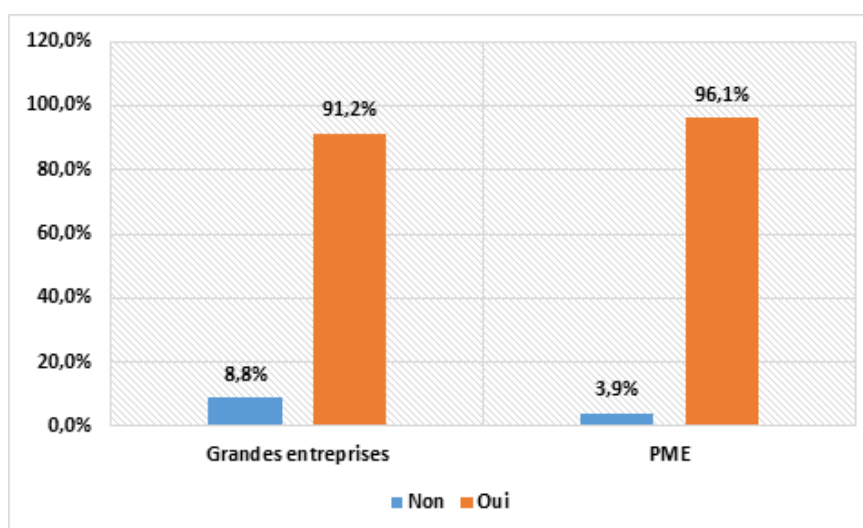
Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

3.4. Impact au plan financier

3.4.1. Impact sur la trésorerie des entreprises

Pour ce qui est de l'impact financier immédiat sur la gestion des entreprises, la totalité des chefs d'entreprise a exprimé un besoin de trésorerie. Cette demande est beaucoup plus marquée chez les PME avec une proportion de 96,1% d'entre elles.

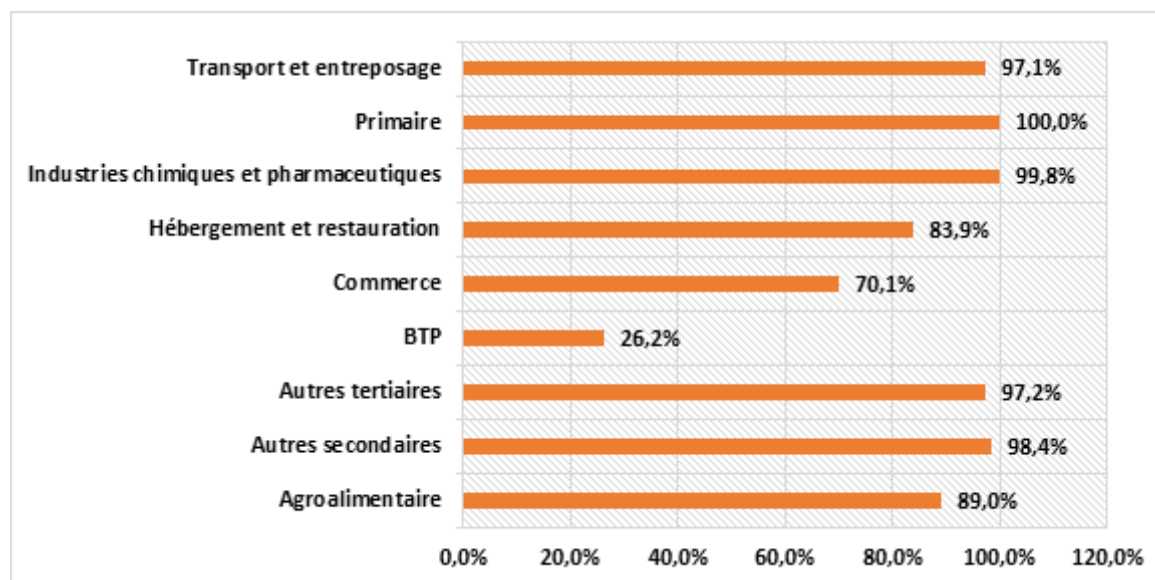
Graphique 3.12 : Répartition des besoins en trésorerie selon le type d'entreprise



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Une analyse par secteur permet de faire ressortir les secteurs exprimant le plus ce besoin. En effet, le secteur primaire vient en tête avec la quasi-totalité des entreprises suivi du secteur de l'industries chimique et pharmaceutiques (99,8%), du secteur des autres secondaires (98,4%), des autres tertiaires (97,2%) et du secteur des transport et entreposage (97,1%).

Graphique 3.13 : Répartition des besoins en trésorerie selon le secteur d'activité



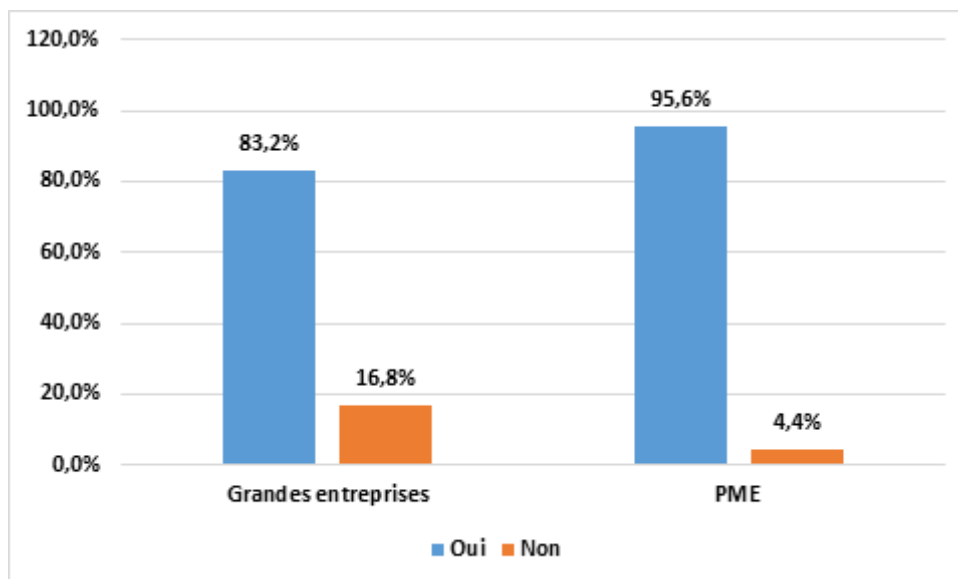
Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

3.4.2. Impact sur les relations avec les partenaires commerciaux

Les relations entre entreprises et partenaires commerciaux ne sont pas épargnées par les effets néfastes du COVID-19.

La quasi-totalité des partenaires commerciaux des entreprises modernes de Côte d'Ivoire soit 98,0% sont affectés par la crise sanitaire du COVID-19. On note que les grandes entreprises ont 83,2 % de leurs partenaires commerciaux impactés par cette crise. Concernant les PME, elles affichent 95,6% de leurs partenaires affectés par le COVID-19. Ce résultat révèle encore la vulnérabilité des PME face à cette crise sanitaire.

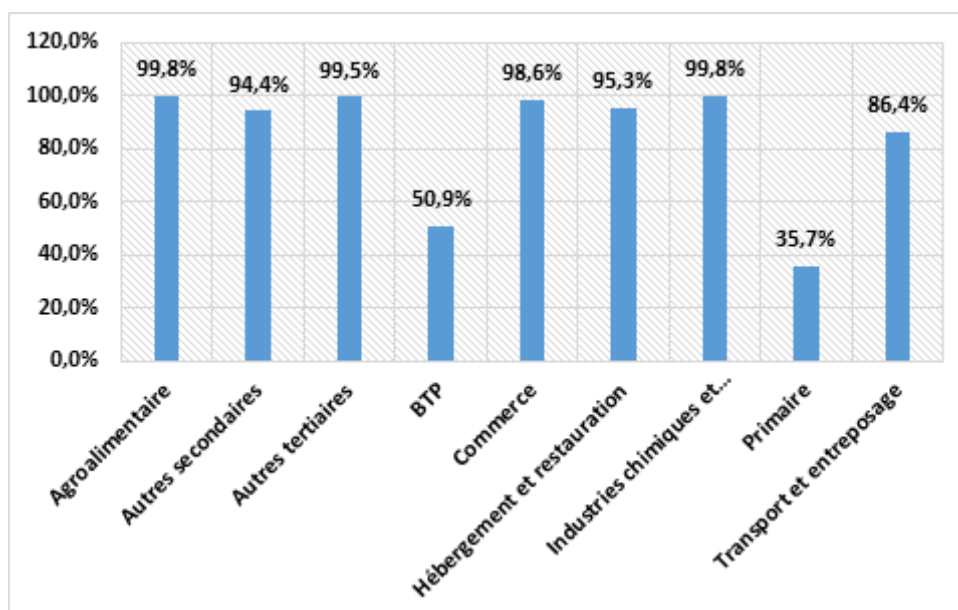
Graphique 3.14 : Répartition de l'impact commercial selon le type d'entreprise



Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Une analyse au niveau des secteurs d'activités montre que les secteurs les plus affectés sont : premièrement les secteurs de l'industrie chimiques et pharmaceutiques, et de l'agroalimentaire (99,8%), suivi du secteur des autres tertiaires (99,5%), le secteur du commerce (98,6%), du secteur de l'hébergement et restauration (95,3%) et du secteur des autres secondaires (94,4%).

Graphique 3.15 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux selon le secteur

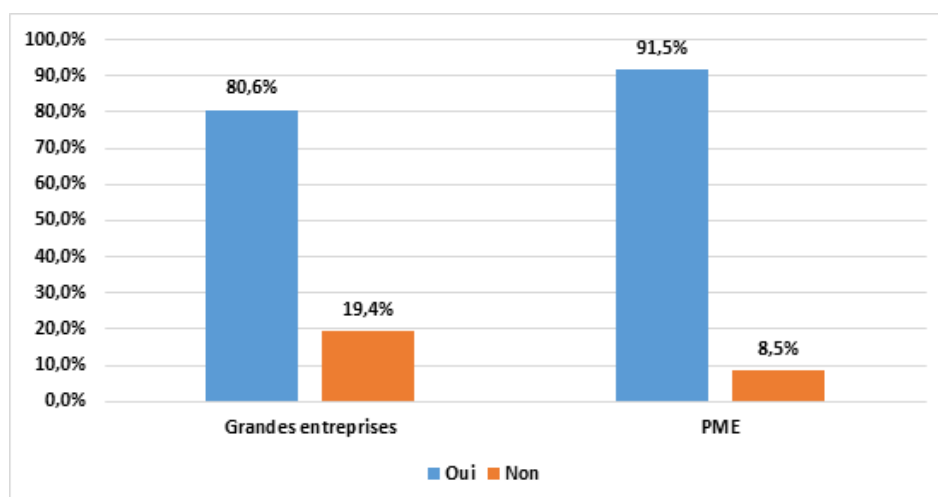


Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

3.4.3. Impact sur les commandes des entreprises

En ce qui concerne l'impact sur les commandes, presque toutes les entreprises (98%) ont vu les partenaires commerciaux diminuer leurs commandes dont plus de 91% sont les partenaires des PME et 80,6% sont ceux des Grandes entreprises.

Graphique 3.16 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux selon le type d'entreprise

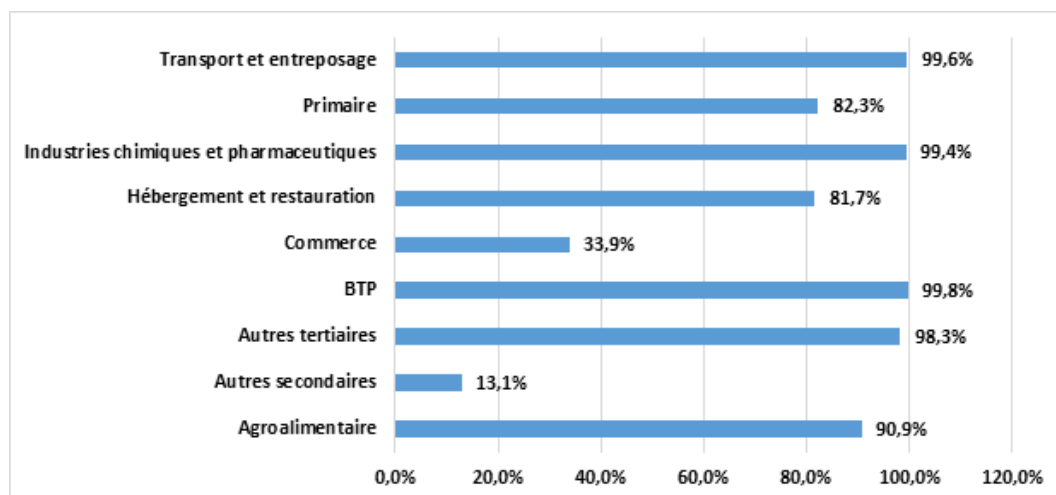


Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Cette fois c'est le secteur des BTP qui se présente comme le premier secteur à subir l'impact de cette décision des partenaires commerciaux (99,8%).

Le secteur des transport et entreposages vient en second rang avec 99,6% de ces partenaires qui ont diminués leurs commandes. En troisième lieu, se positionnent les entreprises du secteur de l'industries chimiques et pharmaceutiques avec une chute des commandes de 99,4% de ces partenaires. Ensuite vient les secteurs des autres tertiaires (98,3%), agroalimentaire (90,9%) et primaire (82,3%).

Graphique 3.17 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux selon le secteur



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

4.1. Canaux de transmission au niveau des faitières et organisations professionnelles

Les principaux canaux de transmission perçus par les faitières et organisations professionnelles interrogées s'articulent autour des points suivants :

- Au plan administratif et organisationnel : Ralentissement ou arrêt brutal de l'activité, gestion des litiges avec les fournisseurs. La CCI-CI s'est vue saisir pour la gestion des autorisations de sortie. L'UGECl note un problème dans la réorganisation des équipes de production et des jours de production du fait du couvre-feu.
- Au plan logistique : détérioration de stocks de matières premières, matériels de production et restriction des mouvements vers l'intérieur du pays (CCI-CI et UGECl)
- Au plan financier et économique : Pour surcoût lié aux dépenses d'acquisition de matériels de protection, perte de chiffre d'affaires, incapacité à faire face aux charges (prêts, salaires, taxes, loyer...)

4.2. Canaux de transmission et impacts positifs au niveau des entreprises

Face à la pandémie du COVID-19, le Gouvernement Ivoirien n'est pas resté indifférent. Le plan national de riposte établi par le Conseil National de Sécurité (CNS) contient des mesures d'accompagnement des entreprises. En outre, il a été mis en place un fonds de soutien au secteur privé pour un montant de 250 milliards de FCFA, prenant en compte le renforcement du soutien aux PME pour au moins 100 milliards de FCFA et la mise en place de fonds de garantie, afin d'avoir un effet de levier sur l'accès au crédit ; ce qui impacte positivement la production de plus de 1200 entreprises.

Le secteur des BTP est celui qui ressent en premier l'impact positif de cette mesure sur sa production (100%), suivi du secteur de l'agroalimentaire (94,8%), et du secteur des transport et entreposages (86,1%).

Cette mesure influence également positivement le chiffre d'affaires de la quasi-totalité de certaines entreprises notamment celles du primaire, des BTP et du transport et entreposages. 99,9% des entreprises du secteur de l'agroalimentaire, 99,2% de celles du secteur des autres tertiaires et 91,2% de celles du secteur de la restauration et de l'hébergement viennent en second plan des entreprises ayant ressenti un impact positif.

Tableau 4.1 : Impact de la 13ème mesure (Voir annexe) sur les indicateurs de performances des entreprises

Secteur d'activité	Impact sur la production		Impact sur le chiffre d'affaires		Impact sur les charges		Impact sur le profit	
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
Agroalimentaire	94,8%	0,0%	99,9%	0,0%	100%	0%	100%	0%
Autres secondaires	22,2%	36,9%	22,2%	36,9%	22%	37%	22%	37%
Autres tertiaires	7,8%	91,3%	99,2%	0,0%	8%	0%	8%	0%
BTP	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100%	0%	90%	0%
Commerce	73,1%	22,9%	73,6%	22,9%	74%	23%	74%	23%
Hébergement et restauration	53,9%	0,0%	91,8%	0,0%	92%	0%	82%	0%
Industries chimiques et pharmaceutiques	0,9%	0,0%	3,0%	0,0%	3%	0%	100%	0%
Primaire	75,8%	16,4%	100,0%	0,0%	100%	0%	100%	0%
Transport et entreposage	86,1%	0,0%	100,0%	0,0%	99%	0%	99%	0%

Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Cette mesure impact aussi très positivement les charges et le profit des entreprises des différents secteurs d'activité.

Pour rappel, le Gouvernement a pris une série de mesures qui devraient soulager les entreprises. Il s'agit entre autres de :

- supprimer les contrôles fiscaux pour une période de trois mois ;
- différer pour une période de trois mois le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales du fait des difficultés de trésorerie des entreprises, réduire de 25% la patente transport ;
- Différer pour période de trois (3) mois le paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux (IRC) aux entreprises du tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés ;
- annuler les pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État et ses démembrements durant la période de crise.

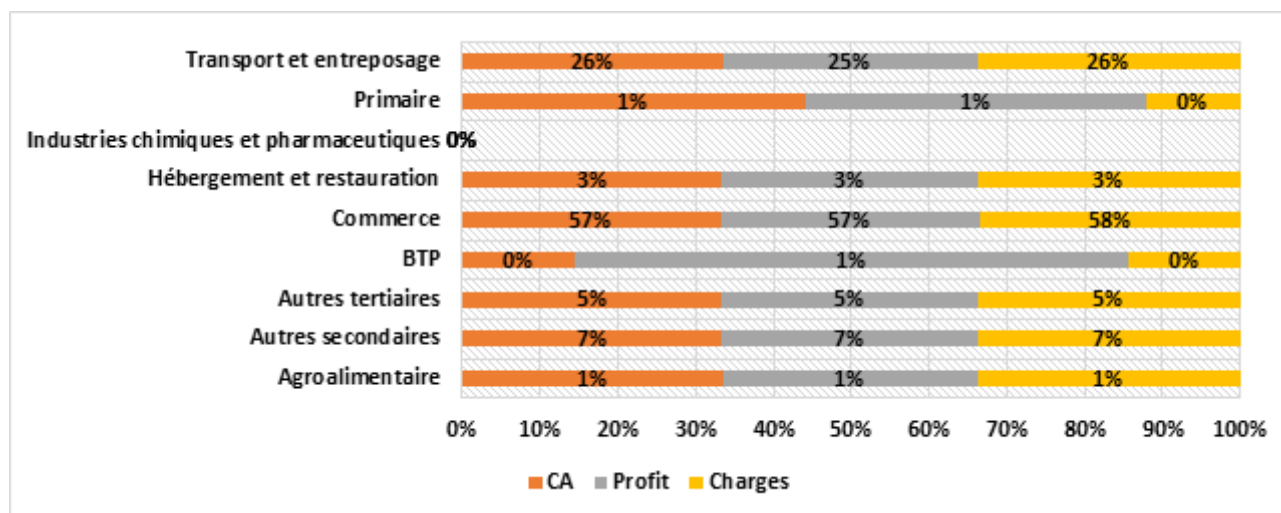
Il ressort selon l'opinion des chefs d'entreprises que ces mesures impactent positivement leurs activités car, près de 47% des entreprises estiment que ces mesures auront un impact positif sur leur chiffre d'affaires, leur production, leurs charges ou leur profit.

4.3. Canaux de transmission et impacts négatifs au niveau des entreprises

Bien vrai que dans le plan National de riposte, des mesures sont prises pour soulager l'ensemble des entreprises touchées par la crise du COVID-19, d'autres mesures par contre prises pour stopper la propagation du virus ne sont pas à l'avantage des entreprises. En effet, parmi les entreprises qui

déclarent avoir un impact très négatif sur leur chiffre d'affaires relativement à la fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ; de tous les maquis et restaurants depuis le lundi 23 mars 2020 à minuit, 57% émane du secteur du commerce et 26% du secteur du transport. Par contre, le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique déclare n'avoir aucun impact négatif sur les différents indicateurs de performance analysés.

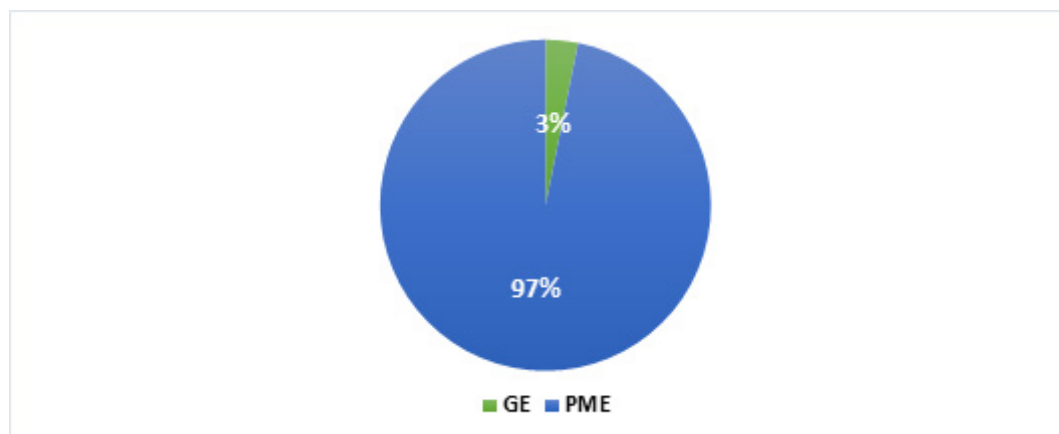
Graphique 4.1 : Répartition des canaux de transmission selon le secteur



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

La mesure qui bouleverse le plus les activités de l'ensemble des entreprises modernes du pays est l'isolement du Grand Abidjan. En effet, 7 entreprises sur 10 déclarent avoir ressenti un impact très négatif. Parmi celles qui ont ressenti un impact négatif, 97% sont des PME et seulement 3% sont des grandes entreprises.

Graphique 4.2 : Impact négatif de l'isolement du grand Abidjan selon le type d'entreprise

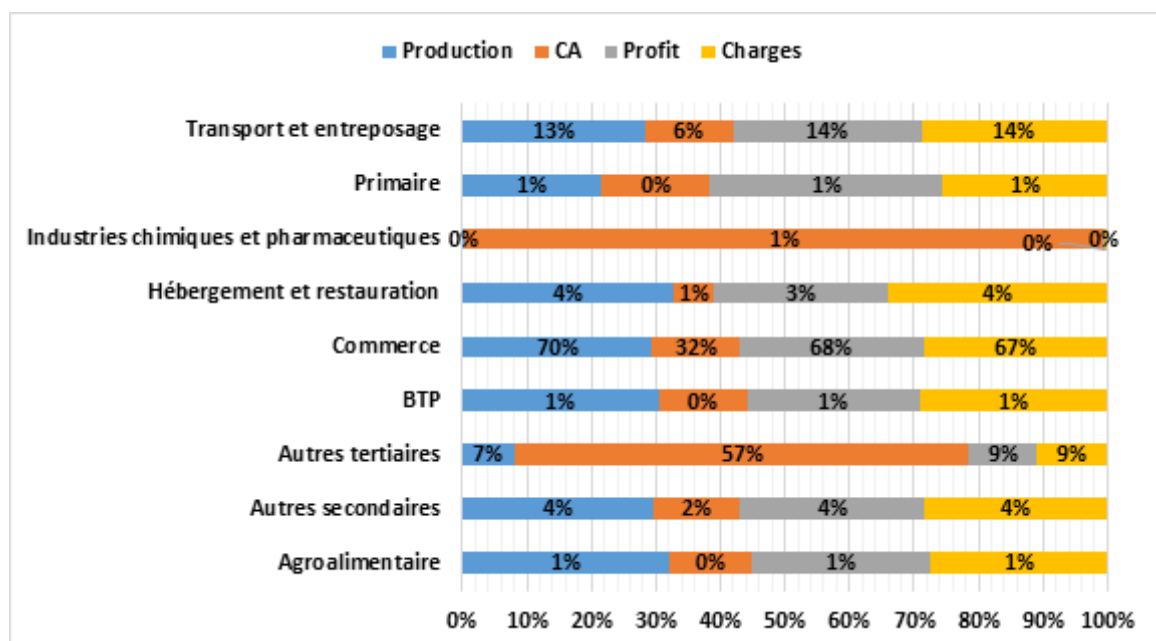


Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Par ailleurs, 32% des entreprises commerciales ressentent un effet négatif sur leur chiffre d'affaires, 68% sur le profit et 67% sur les charges. Le secteur des autres tertiaires est le secteur qui vient en deuxième position avec 57% des entreprises qui déclarent avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires.

Cette mesure se fait ressentir aussi sur le secteur des transports avec 14% qui déclarent un impact négatif sur les charges et le profit.

Graphique 4.3 : Impact négatif de l'isolement du grand Abidjan selon les secteurs



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

CHAPITRE 5 : REPRISE DES ACTIVITES ET APPUIS SOUHAITES PAR LES ENTREPRISES

Ce chapitre aborde les opinions des chefs d'entreprises sur les perspectives de reprise de leur activité et les appuis souhaités de la part du Gouvernement en sus des mesures déjà annoncées.

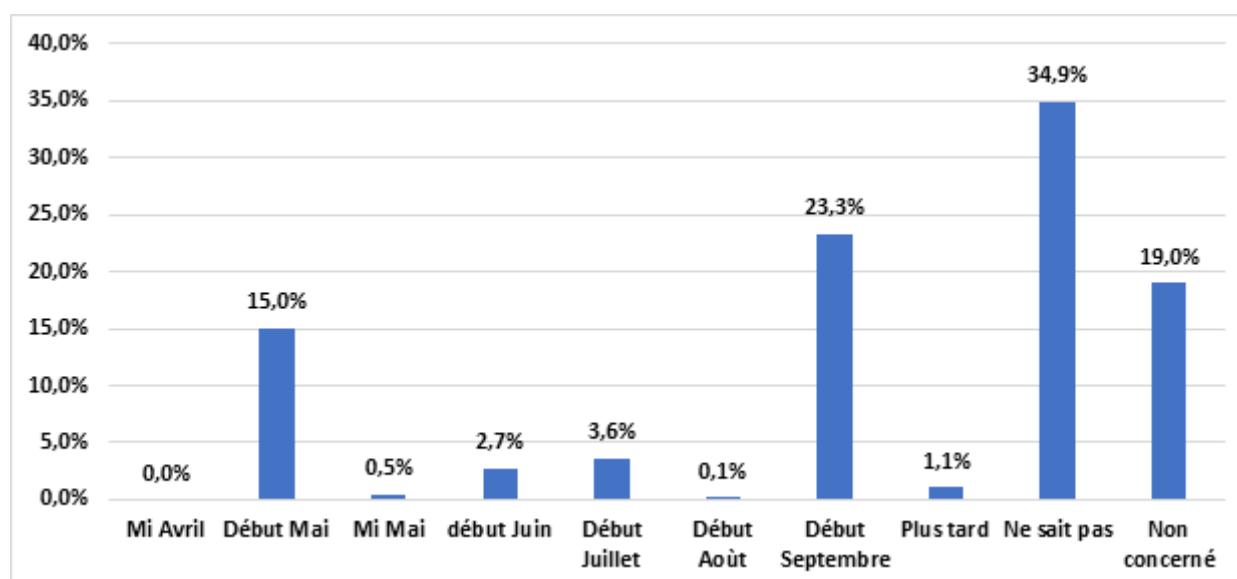
5.1. Perspectives de la reprise des activités

La reprise de l'activité est interprétée comme la capacité à retrouver au moins 80% des commandes au cours de la période un an plus tôt.

Le graphique 5.1 montre que 24,4% des entreprises du secteur formel devraient reprendre leurs activités à partir de début septembre 2020, tandis que 21,9% des entreprises s'attendent à ce que cette reprise se produise avant début septembre 2020.

Toutefois, nombreux sont les chefs d'entreprise qui estiment ne pas avoir de visibilité (34,9%).

Graphique 5.1 : Répartition des entreprises selon l'estimation de la reprise des activités



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

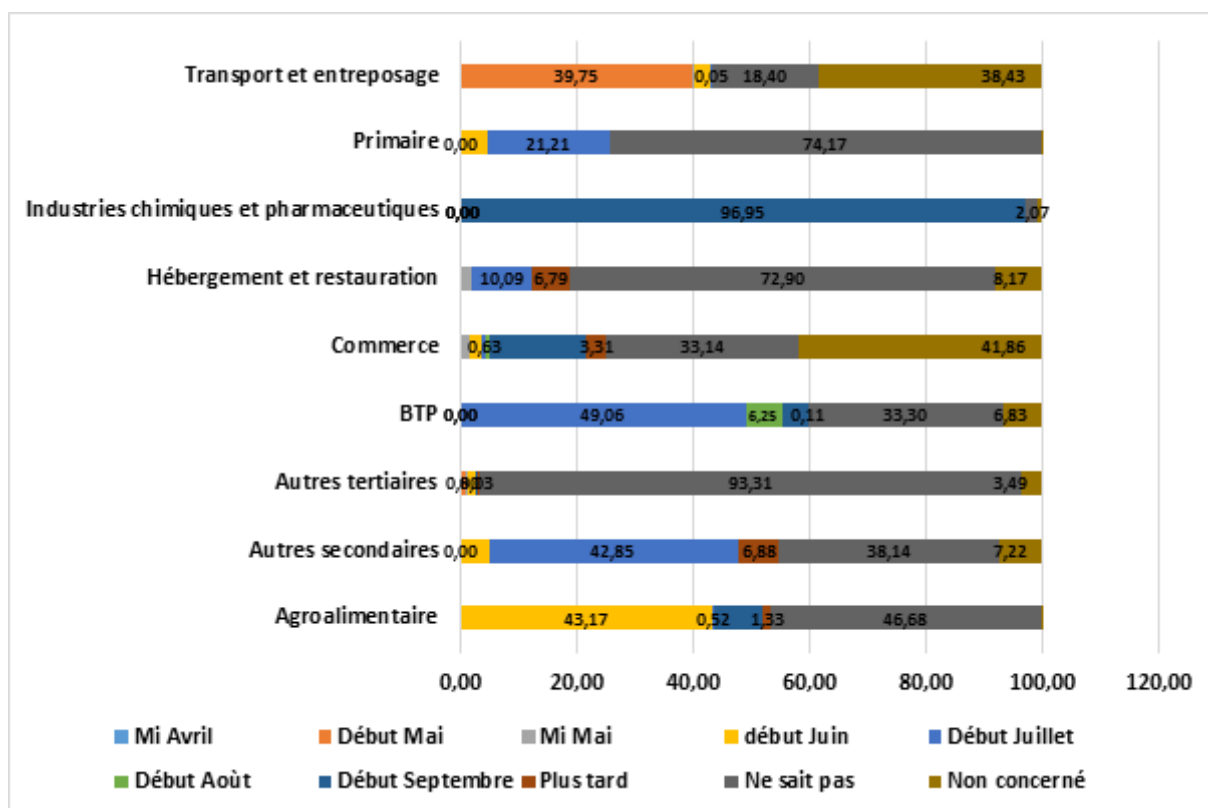
Une analyse de la reprise d'activité par secteur révèle que la plupart des entreprises du transport et de l'entreposage (39,75%) anticipent une reprise plus rapide notamment en début mai 2020 que celles des autres secteurs. Ensuite, se positionnent certaines industries de l'agroalimentaire (43,17%) qui estiment que les activités reprendront d'ici début Juin 2020.

Les secteurs du BTP (49,06%) et autres secteurs secondaires (42,85%) se penchent plutôt vers une reprise en début Juillet 2020.

Pendant que la quasi-totalité des entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique (95,95%) projettent la reprise à début Septembre 2020.

Par ailleurs, les entreprises du secteur primaire (74,17%) et de l'hébergement et de la restauration (72,9%) n'ont aucune visibilité quant à une éventuelle reprise des activités. (Voir graphique 5.2)

Graphique 5.2 : Répartition des entreprises selon l'estimation de la reprise d'activité et le secteur d'activité



Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

5.2. Estimation des besoins en trésorerie

Le besoin de trésorerie traduit la situation dans laquelle une entreprise ne dispose plus de suffisamment de liquidité pour payer ses débiteurs, fournisseurs ou salariés à la date prévue.

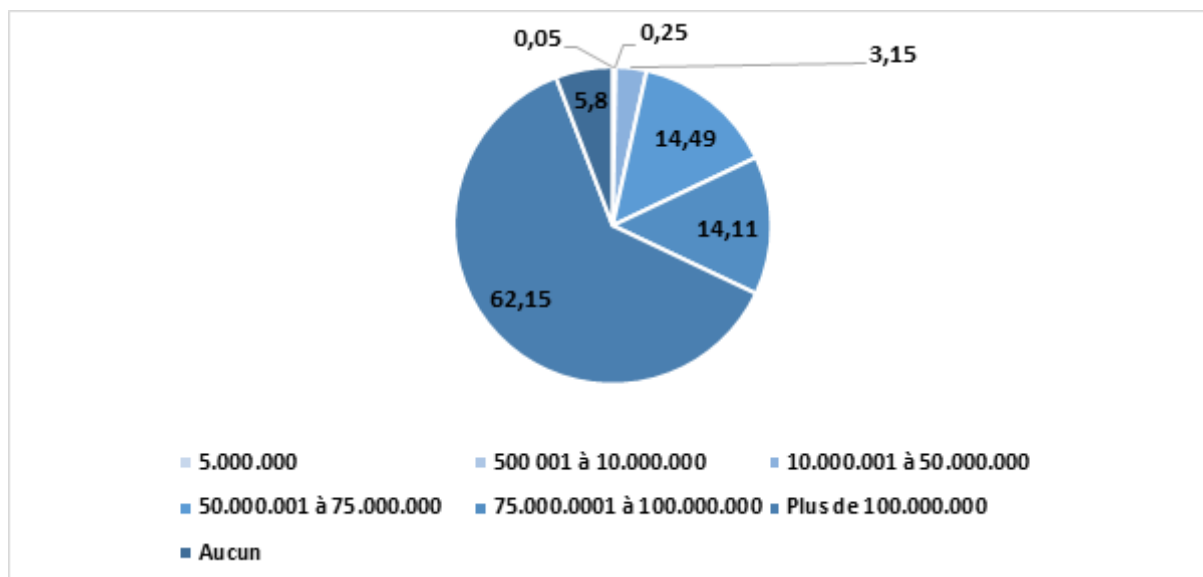
Pour l'estimation de ce dernier, la valeur médiane des tranches estimées par les chefs d'entreprises a été utilisée. Pour les modalités telles que « aucun » support financier n'est nécessaire et « plus de 100 millions FCFA », la médiane n'a pas pu être calculée.

Les résultats des calculs montrent que le besoin de trésorerie serait estimé à plus de 100 millions de FCFA pour plus de la moitié des chefs d'entreprise (62,15%).

Seulement 1741, soit 5,8% des entreprises estiment qu'aucun support financier n'est nécessaire. Pour les 32,05% restant, le montant des besoins de trésorerie a pu être évalué. Pour ces derniers, le besoin serait estimé globalement à 2,327 milliards FCFA.

En conséquence, en tenant compte des entreprises ayant indiqué un besoin de trésorerie de plus de 100 milliards, on pourrait se rapprocher d'une valeur approximative de près de 10 000 milliards de FCFA.

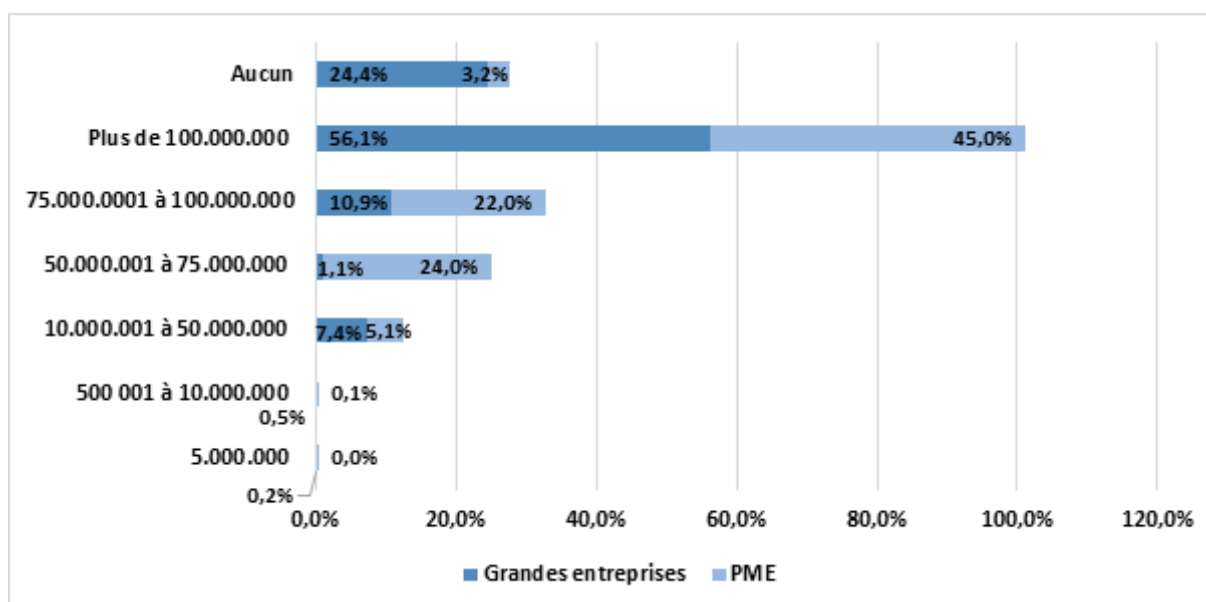
Graphique 5.3 : Répartition des entreprises selon l'estimation du besoin de trésorerie



Source : Enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

Le besoin de trésorerie de plus de 100 millions est exprimé pour la plupart par des grandes entreprises avec une réalisation de 56,1% contre 45,0% pour les PME.

Graphique 5.4 : Répartition du besoin de trésorerie selon le type d'entreprise



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

5.3. Principales attentes vis-à-vis du gouvernement

5.3.1. Attentes des faitières et organisations professionnelles vis-à-vis de l'Etat

Les principales attentes citées par les faitières et organisations professionnelles s'articulent autour des points suivants :

- Au plan des relations avec l'État : pour la FNIHCI on note un retard dans l'opérationnalisation des mesures de soutien. Pour l'UGECl, problème de réactivité de certaines autorités dans le traitement des préoccupations urgentes liées à la pandémie (demande de laisser-passer, demande de mesures dérogatoires, demande d'informations, etc). Les entreprises de restauration de FENITOURSCI plaident pour une reprise partielle : la livraison à domicile.
- Pour l'APBEFCI, il faudrait instaurer une politique d'économie d'impôt pour le soutien des banques.
- L'UGECl propose une distribution gratuite de masques aux entreprises sur toute la période, l'opérationnalisation des mesures de soutien et approvisionnement sans délai de la Régie d'avance du remboursement des crédits de TVA.
- Pour les autres faitières, la majorité voudrait l'annulation de la fiscalité et la parafiscalité des entreprises.

5.3.2. Attentes des entreprises vis-à-vis de l'Etat

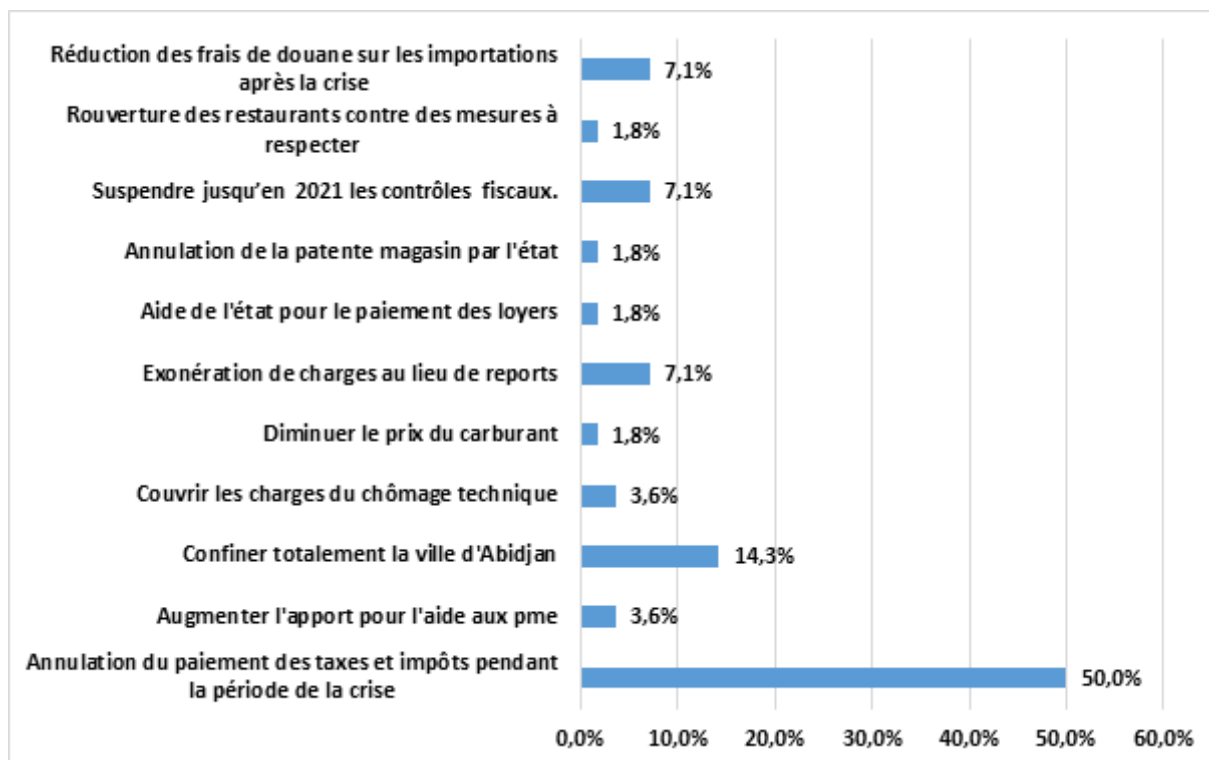
Les entreprises du secteur formel ont exprimé de nombreuses attentes à l'endroit du Gouvernement. Il s'agit de mesures qui les aideront à mieux surmonter les effets néfastes de la crise sanitaire du COVID-19.

La mesure qui consiste en l'annulation du paiement des taxes et impôts pendant la période de crise est la plus privilégiée (indiquer la proportion) par les dirigeants d'entreprises. En outre, la moitié des chefs d'entreprise a renchéri sur cette mesure. En second lieu, 14,3% des chefs d'entreprise pensent que le confinement total de la ville d'Abidjan facilitera la réponse rapide à la crise sanitaire. La ville d'Abidjan étant l'épicentre de la maladie, cette mesure contribuera à freiner la propagation du virus. La réduction des tarifs d'importation après la crise ; la suspension jusqu'en 2021 des contrôles fiscaux et l'exonération des charges au lieu du report de celles-ci sont considérées comme des mesures de lutte efficaces pour contrer l'impact du COVID-19. C'est ce que déclarent 7,1% des chefs d'entreprises. Ces trois mesures parallèles se placent en troisième place des attentes des dirigeants à l'endroit du gouvernement.

En sixième position viennent la couverture des charges du chômage technique (3,6%) et l'augmentation du montant de l'aide aux PME (3,6%).

Les mesures telles que : la réouverture des restaurants contre respect de mesures ; l'annulation de la patente magasin par l'État ; l'aide de l'État pour le paiement des loyers ; et la diminution du prix du carburant sont les moins citées par les dirigeants d'entreprise avec une réalisation de 1,8% pour chacune.

Graphique 5.5 : Répartition des entreprises selon le top 11 des attentes à l'endroit du gouvernement



Source : enquête impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises formelles

En somme, il faut retenir que la crise sanitaire du COVID-19 et les mesures de lutte du Gouvernement ivoirien affectent significativement les activités des entreprises du secteur moderne tant sur le plan de leur fonctionnement que sur leur performance économique et financière.

Les résultats de l'étude nous indiquent une perte globale d'activité de plus de 26% avec pour conséquence une destruction de plus de 130 000 emplois salariés à fin décembre 2020 si la situation perdure.

Les conséquences sont ressenties par les grandes entreprises et les PME même si la situation de ces dernières citées, est beaucoup plus marquée avec des arrêts massifs d'activités et des pertes énormes de chiffre d'affaires. Rappelons que tous les secteurs d'activité de l'économie subissent les effets négatifs de la crise du COVID-19 avec une incidence beaucoup plus remarquable pour les secteurs du transport et logistique, primaire, autres secondaires et enfin l'hébergement et restauration en termes de volume d'activité.

Les faitières et organisations professionnelles qui constituent les interlocuteurs premiers du Gouvernement ivoirien notamment la CCI-CI, la CGECI, la FIPME et l'APEBFICI ne sont pas également épargnées. Toutefois, elles s'organisent pour mieux accompagner leurs membres en réalisant des études et évaluations internes de l'impact du COVID-19.

En termes de canal de transmission, il est à noter que certaines mesures de lutte contre la propagation du virus ont un impact négatif sur le chiffre d'affaires et les profits des entreprises du secteur moderne. Les mesures citées sont notamment le couvre-feu, la fermeture des frontières, la fermeture des maquis et boîtes de nuit et le confinement du Grand Abidjan.

Face aux effets négatifs de cette crise sur l'économie, le Gouvernement ivoirien a annoncé un certain nombre de mesures pour aider les entreprises. Il s'agit entre autres de la mise en place d'un fonds de soutien et des dispositions fiscales permettant aux entreprises d'amortir leur déficit de trésorerie en cette période de baisse des activités économiques.

Au regard de l'importance des impacts du COVID-19 sur l'activité des entreprises du secteur formel, les chefs d'entreprises ont formulé des recommandations à l'endroit du Gouvernement ivoirien et des partenaires au développement. Les principales attentes se résument comme suit :

- Rendre opérationnelles les mesures de soutien aux entreprises dans un délai court ;
- Annuler la fiscalité et la parafiscalité des entreprises sur toute la période de la crise du COVID-19 ;
- Approvisionner sans délai la Régie d'avance du remboursement des crédits de TVA ;
- Mettre en place une politique d'économie d'impôt pour le soutien des banques ;
- Mettre en place un dispositif de distribution gratuite des masques et gels aux entreprises sur toute la période de la crise du COVID-19 ;
- Faire un confinement total de la ville d'Abidjan pour une réponse rapide à la crise sanitaire ;
- Réduire les tarifs d'importation des biens et services pendant la période post crise COVID-19 ;
- Suspendre les contrôles de toutes natures au sein des entreprises (report d'impôt, exonération, annulation des dettes fiscales) ;
- Créer un fond pour la prise en charge des allocations des travailleurs en chômage technique.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des secteurs d'activité concernés selon le Classification ivoirienne des activités et des produits (CIAP)

Primaire	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE
	ACTIVITÉS EXTRACTIVES
Agroalimentaires	FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES
	FABRICATION DE BOISSONS
	FABRICATION DE PRODUITS A BASE DE TABAC
Industrie chimique et pharmaceutique	RAFFINAGE DU PETROLE
	FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES
	FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Autres secondaires	ACTIVITES DE FABRICATION DE TEXTILES
	ACTIVITES DE FABRICATION DE TEXTILES
	FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT
	TRAVAIL DU CUIR ; FABRICATION D'ARTICLES DE VOYAGE ET DE CHAUSSURES
	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS (HORS MEUBLES)
	IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS
	TRAVAIL DU CAOUTCHOUC ET DU PLASTIQUE
	FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX
	METALLURGIE
	FABRICATION D'OUVRAGES EN MÉTAUX; TRAVAIL DES MÉTAUX
	FABRICATION DE PRODUITS ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES
	FABRICATION D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
	FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.
	CONSTRUCTION DE VÉHICULES AUTOMOBILES
	FABRICATION D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT
	FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS
	AUTRES INDUSTRIES
	REPARATION ET INSTALLATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS
	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ
	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT ; TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION
Bâtiments et travaux publics (BTP)	CONSTRUCTION
Commerce	COMMERCE ET RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES
	COMMERCE DE GROS ET ACTIVITES DES INTERMEDIAIRES
	COMMERCE DE DÉTAIL
Transport et entreposage	TRANSPORTS TERRESTRE
	TRANSPORT PAR EAU
	ENTRÉPOSAGE ; ACTIVITÉS AUXILIAIRES DES TRANSPORTS
	ACTIVITÉS DE POSTE ET DE COURRIER
Hébergement et restauration	HEBERGEMENT
	RESTAURATION ET ACTIVITES DES DEBITS DE BOISSON
Autres tertiaires	INFORMATION ET COMMUNICATION
	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
	ACTIVITES IMMOBILIERES
	ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
	ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU
	ENSEIGNEMENT
	ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE
	ACTIVITÉS ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES
	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES N.C.A.

Annexe 2 : Rappels des mesures de lutte contre le COVID-19 et de soutien à l'activité économique énoncées par le Gouvernement ivoirien

1. La fermeture des frontières en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés de maladie à coronavirus (COVID-19) ;
2. La fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours ;
3. La fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ;
4. La fermeture de tous les maquis et restaurants à compter de ce lundi 23 mars 2020 à minuit, après celle des bars, des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ;
5. L'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 5h00 du matin, à compter du mardi 24 mars ;
6. L'isolement du grand Abidjan
7. Suspendre les contrôles fiscaux pour une période de trois mois
8. Différer pour une période de trois mois le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales du fait des difficultés de trésorerie des entreprises
9. Réduire de 25% la patente transport
10. Différer pour période de trois (3) mois le paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux (IRC) aux entreprises du tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés
11. Annuler les pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État et ses démembrements durant la période de crise ;
12. Rembourser les crédits de TVA sous un délai de deux (2) semaines, grâce à un allègement des contrôles à priori et le renforcement des contrôles à posteriori ;
13. La mise en place d'un fonds de soutien au secteur privé pour un montant de 250 milliards de FCFA, prenant en compte le renforcement du soutien aux PME pour au moins 100 milliards de FCFA et la mise en place de fonds de garantie, afin d'avoir un effet de levier sur l'accès au crédit ;
14. Renforcer le contrôle des produits de grande consommation et appliquer des sanctions aux contrevenants
15. Le soutien aux principales filières de l'économie nationale, notamment l'anacarde, le coton, l'hévéa, le palmier à huile, le cacao, le café, pour un montant de 250 milliards de FCFA.

Annexe 3 : Questionnaire de l'étude de l'impact du COVID-19 sur les activités des entreprises du secteur formel



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

10 BPV 55 Abidjan Tel: 20 21 28 30 / Fax: 20 33 56 68

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

ENQUETE : ETUDE DE L'IMPACT DU COVID 19 SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN COTE D'IVOIRE

Nous vous adressons la fiche d'enquête suivante dans le cadre d'une étude menée par l'Institut national de la statistique (INS), pour mesurer l'impact du COVID 19 sur l'activité économique en Côte d'Ivoire. Nous vous remercions pour votre franche et cordiale collaboration.

L'anonymat vous est garanti par la loi statistique du 13 juillet 2013.

Code de l'enquêteur : /_/_/_/

N° questionnaire : /_/_/_/_/

Section 0 : Profil/Identification des entreprises

S1. Raison sociale :

S2. Sigle :

S3. Activité(s) :

S3a.

S3b.

S3c.

S4. Nombre d'employés: /_/_/_/_/_/

S5. Nom du répondant

S6. Fonction :

S6. Contacts : Bureau.....Portable.....

S7. Email :

N°	QUESTIONS/ REPONSES	CODE (*)
Section A : IMPACT DIRECT ET INDIRECTS DE LA CRISE DU COVID 19 SUR LES AGREGATS MACROECONOMIQUES		
A1	<p>Quel est impact immédiat sur votre entreprise au niveau opérationnel et humain ? (Cochez les cases)</p> <p>1. Mise en place de dispositifs de protection contre le Covid 19 / _ /</p> <p>2. Mise en place de systèmes de travail flexible / _ /</p> <p>3. Collaborateurs ou leurs parents testés positifs et mis en quarantaine / _ /</p> <p>4. Annulation des voyages professionnels / _ /</p> <p>5. Limitation de la mobilité en matière d'approvisionnement et de livraison / _ /</p> <p>6. Chômage technique pour certains collaborateurs / _ /</p> <p>6a. Si oui combien d'employés sont-ils concernés ? / _ // _ // _ // _ /</p> <p>7. Licenciement / _ /</p> <p>7a. Si oui combien d'employés sont-ils concernés ? / _ // _ // _ // _ /</p> <p>8. Arrêt de contrat de certains employés (stage, CDD, CDI) / _ /</p> <p>8a. Si oui combien d'employés sont-ils concernés ? / _ // _ // _ // _ /</p> <p>9. Fermeture de points de ventes/établissements / _ /</p> <p>9a. Si oui combien de points de ventes/établissements sont-ils concernés / _ // _ // _ /</p> <p>10. Arrêt temporaire de l'activité / _ /</p> <p>11. Réduction de l'activité / _ /</p> <p>12. Réduction ou modification des horaires de travail / _ /</p> <p>13. Autre à préciser :</p>	
A2	<p>A ce jour, face à cette crise sanitaire du COVID 19, quel mouvement de votre chiffre d'affaires annuel projetez-vous pour cet exercice comptable ? (Inscrire le chiffre correspondante).</p> <p>A2a. Hausse</p> <p>1. moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75%</p> <p>A2b. Baisse</p> <p>1. moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75%</p> <p>A2c. Stable</p>	<p style="text-align: right;">/ _ /</p> <p style="text-align: right;">/ _ /</p> <p style="text-align: right;">/ _ /</p>
A3	<p>A ce jour, face à cette crise sanitaire du COVID 19, quel mouvement de votre production annuelle projetez -vous pour cet exercice comptable ? (Inscrire le chiffre correspondante).</p> <p>A3a. Hausse</p> <p>1. moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75%</p> <p>A3b. Baisse</p> <p>1. moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75%</p>	<p style="text-align: right;">/ _ /</p> <p style="text-align: right;">/ _ /</p>

A4	A ce jour, face à cette crise sanitaire du COVID 19, quel mouvement de vos investissements projetez -vous pour cet exercice comptable ? (Inscrire le chiffre correspondante). A3a. Hausse 1.moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75% A3b. Baisse 1.moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75%	 / _ / / _ /
A5	A ce jour, face à cette crise sanitaire du COVID 19, quel mouvement de votre effectif employé projetez -vous pour cet exercice comptable ? (Inscrire le chiffre correspondante). A3a. Hausse 1.moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75% A3b. Baisse 1.moins de 25% 2. Entre 25 et 50% 3. Entre 50 et 75% 4. Plus de 75%	 / _ / / _ /
SECTION B : IMPACT CONJONCTUREL SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES		
B1	Face à cette crise du COVID 19, quel(s) est/sont le(s) éventuel(s) problème(s) que vous prévoyez pour l'activité/les activités de votre entreprise ? Cochez les cases correspondantes. 1. Besoin de trésorerie / _ / 2. Difficultés à payer les salaires / _ / 3. Difficultés à payer les taxes et impôts / _ / 4. Difficultés à payer le loyer / _ / 5. Difficultés à Écoulement des stocks / _ / 6. Difficulté à satisfaire la demande, production insuffisante, commande plus que croissante / _ / 7. Difficultés d'approvisionnement en matières premières / _ / 8. Difficultés à recruter les ressources humaines / _ / 9. Moral des employés, anxiété / _ / 10.Voyages internationaux bloqués / _ / 11.Gel des Investissements / _ / 12. Arrêt des activités / _ / 13. Autre à préciser : / _ /	
B2	Comparativement au premier trimestre de l'année 2019, quel est l'impact de la crise du COVID 19 sur le premier trimestre de l'année 2019: 1.Forte augmentation ; 2. Faible augmentation 3. Stable 4. Forte baisse ; 5. Faible baisse Ventes locales / _ / Exportation / _ / Importation / _ /	

	Prix de vos intrants /_/_	
	Dépense d'investissement /_/_	
	Stock de produits finis /_/_	
	Stock de consommables /_/_	
	Evolution de l'effectif employés /_/_	
B3	<p>Vos partenaires commerciaux sont-ils affectés par la crise du COVID 19</p> <p>1 : Oui 2 : Non</p> <p>Si oui, comment expliquez-vous cela :</p> <p>a. Ont-ils diminué leurs commandes ; /_/_</p> <p>b. Ont-ils demandé la révision des contrats ; /_/_</p> <p>c. Ont-ils allongé la durée des crédits fournisseurs qu'ils vous ont fait ? /_/_</p> <p>d. Ont-ils réduit la durée des crédits fournisseurs qu'ils vous ont fait ? /_/_</p>	/_/_
SECTION C : PERCEPTION DES MESURES DU GOUVERNEMENT ET REPRISSE DES ACTIVITES		
C1	<p>Quel est l'impact des mesures suivantes de l'Etat sur :</p> <p>1. production 2. Chiffre d'affaires 3. Charges 4. Profit (BIC, BNA...) 5. non concerné</p> <p>Niveau d'impact</p> <p>1. Très positif 2. Plutôt positif 3. Plutôt négatif 4. Très négatif</p> <p>1. La fermeture des frontières en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés de maladie à coronavirus (COVID-19) ; /_/_/_</p> <p>2. La fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours ; /_/_/_</p> <p>3. La fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ; /_/_/_</p> <p>4. La fermeture de tous les maquis et restaurants à compter de ce lundi 23 mars 2020 à minuit, après celle des bars, des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ; /_/_/_</p> <p>5. L'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 5h00 du matin, à compter du mardi 24 mars ; /_/_/_</p> <p>6. L'isolement du grand Abidjan /_/_/_</p> <p>7. Suspender les contrôles fiscaux pour une période de trois mois /_/_/_</p> <p>8. Différer pour une période de trois mois le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales du fait des difficultés de trésorerie des entreprises /_/_/_</p> <p>9. Réduire de 25% la patente transport /_/_/_</p> <p>10. Différer pour période de trois (3) mois le paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux (IRC) aux entreprises du tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés /_/_/_</p> <p>11. Annuler les pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État et ses démembrés durant la période de crise ; /_/_/_</p>	

	<p>12. Rembourser les crédits de TVA sous un délai de deux (2) semaines, grâce à un allègement des contrôles à priori et le renforcement des contrôles à posteriori ;</p> <p>13. La mise en place d'un fonds de soutien au secteur privé pour un montant de 250 milliards de FCFA, prenant en compte le renforcement du soutien aux PME pour au moins 100 milliards de FCFA et 8 la mise en place de fonds de garantie, afin d'avoir un effet de levier sur l'accès au crédit ;</p> <p>14. Renforcer le contrôle des produits de grande consommation et appliquer des sanctions aux contrevenants</p> <p>15. Le soutien aux principales filières de l'économie nationale, notamment l'anacarde, le coton, l'hévéa, le palmier à huile, le cacao, le café, pour un montant de 250 milliards de FCFA ;</p>	
C2	<p>A partir de quelle date anticipez-vous une reprise de vos activités ? (Inscrire le chiffre)</p> <p>1-Mi-Avril</p> <p>2-Début Mai</p> <p>3-Mi-Mai</p> <p>4-Début Juin</p> <p>5-Début Juillet</p> <p>6-Début Août</p> <p>7-Début Septembre</p> <p>8-Plus tard</p> <p>9-Ne sait pas</p>	/ /
C3	<p>Pouvez-vous estimer votre besoin en trésorerie pour la reprise ? (Inscrire le chiffre)</p> <p>1- 5.000.000 Fcfa</p> <p>2-500 001 à 10.000.000 Fcfa</p> <p>3-10.000.001 à 50.000.000 Fcfa</p> <p>7-Aucun support financier ne semble nécessaire</p> <p>4-50.000.001 à 75.000.000 Fcfa</p> <p>5-75.000.0001 à 100.000.000</p> <p>6-Plus de 100.000.000 Fcfa</p>	/ /
C4	<p>En sus des mesures annoncées, quelles sont vos principales attentes à l'endroit du Gouvernement pour mieux faire face à la crise du COVID 19 ?</p> <p>1.....</p> <p>2.....</p> <p>3.....</p> <p>4.....</p> <p>5.....</p>	

FIN DU QUESTIONNAIRE ET MERCI POUR VOTRE FRANCHE COLLABORATION

Annexe 4 : Guide d'entretien des faitières pour l'étude de l'impact du COVID-19 sur les activités des entreprises du secteur formel



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

10 BPV 55 Abidjan Tel: 20 21 28 30 / Fax: 20 33 56 68

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

GUIDE D'ENTRETIEN :

IMPACT DU COVID 19 SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES EN COTE D'IVOIRE

FAITIÈRES ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Remarques préliminaires

Ce guide d'entretien présente un ensemble de questions à aborder dans le cadre de l'étude portant analyse de l'impact du COVID 19 sur l'activité économique en Côte d'Ivoire. En particulier, les thèmes présentés et rattachés à l'étude sont adressés aux faitières et organisations professionnelles.

Le but de cet entretien de type semi-directif (questions ouvertes et/ou fermées) est de recueillir les avis et opinions des responsables de ces organisations face au contexte de crise sanitaire qui sévit actuellement en Côte d'Ivoire.

Plus précisément, Il s'agit d'une part, de recenser les conséquences de la crise sanitaire du COVID 19 et d'autre part, de recueillir les propositions de solutions des faitières et organisations professionnelles.

THEMES ET QUESTIONS ABORDES

Thèmes	Questions
<p>I. Impacts de la crise sanitaire du COVID 19 ?</p>	<p>1. En tant que faitière ou organisation professionnelle, quel a été l'impact direct de cette crise sanitaire sur votre association ou organisation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - au plan administratif et organisationnel :..... - au plan logistique :..... - financier et économique :..... - au plan des relations avec l'Etat :..... <p>2. Les activités des entreprises membres de votre faitière sont-elles affectées par la crise du COVID 19 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne sait pas <p>3. Quels sont les cinq (5) principaux chocs/impacts ressentis par les entreprises membres de votre faitière ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>4. Quel(s) a/ont été les problèmes ou difficultés soumis par les membres de votre faitière dans le cadre de cette crise du COVID 19 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - au plan administratif et organisationnel :..... - au plan logistique :..... - au plan financier et économique :..... - au plan des relations avec l'Etat :..... <p>5. Disposez-vous des informations ou estimations chiffrées sur le plan économique et financier de l'impact du COVID 19 sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la production : % - Augmentation de la production : % - Baisse des ventes : % - Augmentation des ventes : % - Destruction d'emploi :..... - Création d'emploi :..... <p><u>Commentaires</u> :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Suite :

Thèmes	Questions
<p>II. Avis sur les mesures prises par le gouvernement face à la crise sanitaire du COVID 19 ?</p>	<p>1. Pensez-vous que les mesures gouvernementales permettront de mieux faire face à crise sanitaire du COVID 19 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne sait pas <p>Raisons _____ :</p> <p>.....</p> <p>....</p> <p>.....</p> <p>....</p> <p>.....</p> <p>....</p> <p>2. Avez-vous sensibilisé vos membres sur le respect de ces mesures gouvernementales ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>3. Avez- vous entrepris des actions pour soutenir vos membres pendant cette période de crise sanitaire du COVID 19 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non <p>Si oui, prière les décrire : -----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
<p>III. Solutions envisagées</p>	<p>1. Selon vous, Quelles sont les principales actions que doivent mener les entreprises membres de votre faitière en guise de réponse à la crise du COVID 19 ?</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>2. En sus des mesures annoncées, quelles sont vos principales attentes à l'endroit du Gouvernement pour accompagner vos entreprises membres à faire face à la crise du COVID 19 ?</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>

MERCI POUR VOTRE FRANCHE COLLABORATION